

# Plan ministériel

Ressources naturelles Canada

**2017-2018**

---

L'honorable Jim Carr, C.P., député  
Ministre des ressources naturelles

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de Ressources naturelles Canada, 2017

N° de cat. M2-13E-PDF  
ISSN 2292-6453

*Also available in English under the title:*  
Natural Resources Canada  
2017–18  
Departmental Plan

Des exemplaires peuvent être obtenus sur le site Web de RNCan :  
<http://www.rncan.gc.ca/plans-rapports-rendement/dp/2017-18/19239>

---

## Table des matières

Message du ministre.....	1
Aperçu de nos plans .....	3
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités .....	7
Raison d'être .....	7
Mandat et rôle .....	7
Contexte opérationnel : les conditions qui influent sur notre travail .....	11
Risques clés : facteurs susceptibles d'influer sur notre capacité de réaliser nos plans et d'atteindre nos résultats.....	13
Résultats prévus : ce que nous voulons réaliser au cours de l'année et ultérieurement.....	17
Programmes .....	17
Services internes.....	44
Dépenses et ressources humaines.....	47
Dépenses prévues .....	47
Ressources humaines planifiées .....	51
Budget des dépenses par crédit voté .....	52
État des résultats condensé prospectif .....	53
Renseignements supplémentaires .....	55
Renseignements ministériels.....	55
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	58
Dépenses fiscales fédérales .....	58
Coordonnées de l'organisation .....	58
Annexe : Définitions .....	59
Notes en fin d'ouvrage.....	63

---



## Message du ministre

Notre plan ministériel 2017–2018 fournit aux parlementaires et à l'ensemble des Canadiens des renseignements sur notre travail et nos objectifs pour l'année à venir. Afin de mieux informer les Canadiens, nous remplaçons le Rapport sur les plans et les priorités par un nouveau rapport simplifié.

Nous avons changé le nom du rapport afin de bien refléter sa raison d'être : communiquer nos objectifs annuels et les ressources financières et humaines prévues pour les atteindre. De plus, nous avons restructuré le rapport pour présenter les résultats réels que nous visons de façon plus claire, directe et équilibrée, sans perdre de transparence sur la manière dont nous dépenserons l'argent des contribuables. Dans ce rapport, nous décrivons nos programmes et services aux Canadiens, nos priorités pour 2017–2018 et comment nos travaux satisferont à nos engagements, à notre mandat, et aussi aux priorités du gouvernement.



À Ressources naturelles Canada, nous avons pour mandat de veiller à ce que nos ressources demeurent un moteur essentiel de notre économie – et une source d'emplois et de possibilités pour les Canadiens. Nous axons nos efforts sur l'accès de ces ressources aux marchés, notamment en rétablissant nos relations avec les peuples autochtones et en abordant les préoccupations environnementales des citoyens.

Plus généralement, nous tirons parti des ressources fossiles dont nous disposons aujourd'hui afin d'apporter des solutions d'énergie propre demain. Dans cette optique, nous investissons dans des technologies propres, révisons notre réglementation dans différents domaines, notamment l'efficacité énergétique, et cultivons nos relations avec nos partenaires dans le monde entier.

Nos plans s'inscrivent dans la continuité des réalisations de notre administration. En 2016–2017, nous avons accompli de grands progrès pour atteindre les objectifs de notre mandat, y compris la négociation d'un accord historique avec les États-Unis et le Mexique sur le climat, l'énergie propre et l'environnement, et l'annonce d'un Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques.

Nous avons progressé sur plusieurs enjeux environnementaux clés, parmi lesquels : garantir les normes de sécurité les plus strictes pour les pipelines, effectuer l'investissement le plus important de l'histoire en vue de protéger les océans du Canada, et annoncer un moratoire sur les pétroliers près de la région de la forêt pluviale et de la mer du Grand Ours en Colombie-Britannique. Nous avons également accompli des progrès considérables dans l'utilisation du bois pour la

construction de bâtiments de grande hauteur et avons stimulé le commerce et l'investissement dans le secteur minier canadien.

Au terme de vastes consultations auprès des Canadiens, nous avons approuvé le port méthanier de Pacific NorthWest LNG, l'agrandissement du réseau de Trans Mountain et le remplacement de la canalisation 3, de même que la mine d'apatite Arnaud, le projet de la société Woodfibre LNG, le projet de carrière de granit à Black Point, le gazoduc de NOVA Gas et le terminal d'exportation de propane de l'île Ridley. Ensemble, ces projets permettront d'acheminer nos ressources à de nouveaux marchés, créant plus de 30 000 emplois et des possibilités à travers le pays et injectant plus de 26 milliards \$ dans l'économie canadienne.

Notre objectif à Ressources naturelles Canada pour l'année à venir est de mettre en œuvre ces décisions et d'ouvrir la voie dans plusieurs autres domaines, parmi lesquels : faire progresser les technologies propres dans les secteurs des ressources naturelles; contribuer à l'évaluation environnementale et à l'examen réglementaire, y compris moderniser l'Office national de l'énergie; contribuer au Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques; faire progresser la Stratégie canadienne de l'énergie et promouvoir une collaboration internationale en matière d'écotechnologies, de commerce et d'investissements.

Nous travaillerons de concert avec nos collègues provinciaux et territoriaux en vue de définir un cadre national pour la bioéconomie forestière – secteur très prometteur pour la création d'emplois et la lutte contre les changements climatiques – et de cultiver les relations avec le nouveau gouvernement étasunien pour soutenir les priorités communes en matière de commerce et d'infrastructures. Nous continuerons également d'investir dans des solutions minières vertes afin d'augmenter la productivité et d'améliorer la performance environnementale du secteur.

Pour renforcer notre relation avec les peuples autochtones, nous utiliserons les programmes existants, tels que le partenariat de parcours économiques, et entreprendrons de nouvelles démarches comme la création de comités consultatifs et de contrôle sur les pipelines et autres grands projets.

Tous ces efforts nous rapprocheront de l'avenir que nous espérons : une industrie des ressources solide, de bons emplois pour les Canadiens et un approvisionnement en énergie encore plus durable.

L'honorable Jim Carr, C.P., député  
Ministre des Ressources naturelles

## Aperçu de nos plans

Le Canada est doté d'abondantes ressources naturelles et a profité du commerce avec d'autres nations à travers son histoire. Les ressources naturelles du Canada représentent environ 17 p. 100 du produit intérieur brut (PIB), procurent 1,77 million d'emplois et contribuent à près de la moitié des exportations totales de marchandises du Canada (231 milliards \$ en 2015).

En 2017-2018, Ressources naturelles Canada (RNCCan) continuera de se concentrer sur la mise en œuvre des engagements énoncés dans la lettre de mandat du Premier ministre au ministre des Ressources naturelles, et en fournissant des résultats pour les Canadiens en ce qui concerne l'ensemble de ses activités de base.

### **La croissance économique grâce à l'innovation**

L'innovation permet de rendre les secteurs des ressources naturelles du Canada plus solides, plus durables et plus compétitifs. Elle peut aussi contribuer à orienter notre économie en vue de créer des emplois et des possibilités pour les générations à venir. Les conditions d'investissement favorables du Canada et sa main-d'œuvre fortement éduquée offrent les conditions de base nécessaires à l'élaboration de nouveaux produits, techniques et services qui favoriseront la transformation des industries en place et la capacité à tirer profit des nouvelles possibilités commerciales.

En 2017-2018, RNCCan fournira du leadership et de l'expertise scientifique en vue de faire progresser les **technologies propres dans les secteurs des ressources naturelles du Canada**, l'innovation afin d'améliorer l'efficacité, **la productivité et la performance environnementale dans les secteurs de l'énergie, forestier et minier** et d'élaborer un **cadre de bioéconomie forestière** fédéral-provincial-territorial.

### **Des mesures efficaces contre les changements climatiques**

RNCCan soutient activement les politiques, la recherche et l'intervention réglementaire du Canada pour promouvoir la croissance propre et lutter contre les changements climatiques. Au cours de la prochaine année, le Ministère :

- Mettra en œuvre les éléments concernant RNCan présentés dans le **Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques**,<sup>i</sup> y compris les nouveaux codes du bâtiment, les postes de recharge des véhicules électriques, la réduction des émissions de méthane du secteur du pétrole et du gaz et la protection et l'amélioration du stockage du carbone dans nos terres forestières ainsi que des mesures prises conjointement avec les provinces et les territoires dans le cadre de la **Stratégie canadienne de l'énergie** (voir l'encadré à la droite);
- Favorisera la **collaboration internationale**, y compris dans le cadre de **Mission Innovation**, une initiative mondiale ayant pour but d'accélérer la recherche et le développement de la technologie en matière d'énergie propre et de **l'Accord nord-américain sur l'énergie propre et l'environnement** pour favoriser le développement de l'énergie propre et l'intégration des ressources énergétiques (y compris les ressources renouvelables), améliorer l'efficacité énergétique, accélérer l'innovation en matière d'énergie propre et renforcer la fiabilité, la résilience et la sécurité

## STRATÉGIE CANADIENNE DE L'ÉNERGIE

Par l'entremise de la lettre de mandat du Premier ministre au ministre des Ressources naturelles, le gouvernement du Canada s'est engagé à travailler avec les provinces et les territoires à élaborer une **Stratégie canadienne de l'énergie**.

En 2015 et en 2016, le gouvernement fédéral a travaillé en collaboration avec les provinces et les territoires à déterminer les priorités conjointes dans toutes les administrations.

En décembre 2016, les ministres de l'Énergie ont présenté un Plan d'action conjoint pour les premiers ministres contenant un ensemble d'engagements collectifs dans quatre secteurs prioritaires, y compris :

- **Efficacité énergétique** : harmoniser les normes, mettre à jour les codes du bâtiment et faciliter l'adoption des systèmes de gestion de l'énergie pour l'industrie;
- **Infrastructure énergétique** : étudier les nouvelles interconnexions améliorées de l'électricité, les réseaux de distribution d'électricité intelligents, l'infrastructure du gaz naturel et les processus d'examen réglementaire améliorés;
- **Technologie de l'énergie et innovation** : élargir la coopération et l'investissement dans la R-D-D et réduire la dépendance à l'égard du diesel dans les collectivités éloignées;
- **Collaboration internationale en matière d'énergie** : approfondir la collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux concernant les enjeux internationaux en matière d'énergie, y compris par l'entremise de missions internationales conjointes.

Étant donné que l'énergie représente 80 p. cent des émissions de GES du Canada, le travail réalisé dans le cadre de la SCE contribuera aussi au **Cadre pancanadien** et favorisera ainsi une croissance économique propre pour aider le Canada à passer à une économie à faibles émissions de carbone.

L'approche collaborative adoptée par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux est une étape importante de la réduction des émissions de GES et de la réalisation des conditions propices à une croissance économique durable. Les gouvernements examineront les progrès réalisés annuellement pour évaluer l'efficacité des mesures collectives et assurer une amélioration continue.



- du réseau de distribution d'électricité nord-américain; et
- Améliorera la compréhension des effets cumulatifs de l'exploitation des ressources naturelles et d'éclairer les efforts d'**adaptation aux changements climatiques**.

### **Augmentation du commerce et de l'investissement direct étranger**

Les vastes ressources dont est doté le Canada représentent à la fois des responsabilités intergénérationnelles et des possibilités importantes. Grâce à un travail en étroite collaboration avec d'autres partenaires fédéraux, des gouvernements nationaux et internationaux, de même que des parties prenantes au Canada et à l'international, RNCan fera la promotion du commerce, de l'investissement ainsi que l'accès aux marchés étrangers, en vue de préserver l'avantage global du Canada en matière de ressources naturelles.

Les principales priorités pour 2017-2018 consistent à encourager des relations avec la nouvelle administration des É.-U. en vue de soutenir des priorités communes en matière d'**infrastructure et de commerce**; soutenir l'application des principes provisoires orientant le gouvernement du Canada relativement aux **décisions sur les grands projets de ressources**, travailler avec les partenaires internationaux sur les sciences et terminer la mise en œuvre des obligations du Canada en vertu de la **Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif**, ce dernier point s'inscrivant dans une initiative mondiale visant à accroître la responsabilisation et à lutter contre la corruption.

### **De meilleures relations avec les peuples autochtones, et l'amélioration de leur situation**

Le Premier ministre a demandé à tous les ministres de faire leur part à l'appui du renouvellement de la relation avec les peuples autochtones, ce qui repose sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat. Cette relation renouvelée est essentielle en vue d'aller de l'avant relativement au programme de réconciliation nationale.

En 2017-2018 et par la suite, RNCan soutiendra cette priorité en **étendant la collaboration avec les peuples autochtones**, notamment par la mise sur pied de comités de surveillance conjoints pour les projets de pipeline et les grands projets, en apportant le support nécessaire pour clarifier les **limites aux droits fonciers des Autochtones** par l'entremise du travail de l'[Arpenteur général](#)<sup>ii</sup> et en favorisant les partenariats économiques.

## **Sûreté et sécurité accrues pour les Canadiens**

Les catastrophes naturelles comme les inondations, les tremblements de terre et les feux de forêt peuvent avoir des effets dévastateurs sur la vie des Canadiens, ainsi que sur la sécurité de l'infrastructure des ressources naturelles du Canada et sur l'ensemble de l'économie. Afin d'aider à s'assurer que les Canadiens disposent de l'information nécessaire pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles, et qu'ils sont protégés contre les risques connexes, RNCan a comme priorités en 2017-2018 de faire progresser la **Stratégie canadienne en matière de feux de forêt** et de collaborer avec Transport Canada (TC), Pêches et Océans Canada (MPO), Environnement et changements climatiques Canada (ECCC) afin de soutenir la mise en œuvre du **Plan de protection des océans**.<sup>iii</sup>

RNCan poursuivra également son travail dans le domaine de la **sécurité des pipelines et de la sécurité en zone extracôtière**, y compris : en utilisant sa science et sa R. et D. pour éclairer l'élaboration de nouveaux codes et normes appliqués à la sécurité et à l'intégrité des pipelines, en certifiant des personnes de l'industrie de l'énergie pour la réalisation d'essais non destructifs sur les matériaux utilisés dans les pipelines (et les autres applications), en prenant des mesures suivant les recommandations pour la **modernisation de l'Office national de l'énergie (ONE)** et en utilisant les données de cartographie produites par RNCan pour éclairer les décisions en matière de planification et de réglementation concernant les propositions de pipeline.

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats prévus de RNCan, consulter la section « Résultats prévus » du présent rapport.

## Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

### Raison d'être

RNCan vise à améliorer la qualité de vie des Canadiens en veillant à ce que nos ressources naturelles sont exploitées de façon durable, en fournissant une source d'emplois et de prospérité, de même qu'en préservant notre environnement et respectant nos communautés et les peuples Autochtones.

### Mandat et rôle

Le ministre des Ressources naturelles est responsable de l'application définie par plus de [30 lois du Parlement](#).<sup>iv</sup> Les principaux pouvoirs, les obligations et les fonctions du ministre sont énoncés dans la [Loi sur le ministère des Ressources naturelles](#),<sup>v</sup> la [Loi sur les levés et l'inventaire des ressources naturelles](#)<sup>vi</sup>, la [Loi sur les forêts](#)<sup>vii</sup> et la [Loi sur l'efficacité énergétique](#)<sup>viii</sup>. Le Ministère travaille également dans des domaines de responsabilité partagée avec les provinces, incluant ce qui englobe l'environnement, la sécurité publique, le développement économique, les sciences et la technologie, de même que les consultations avec les peuples autochtones. Le Ministère s'acquitte de ses responsabilités par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, la réglementation, les transferts législatifs fiscaux, les subventions et les contributions, et assure un leadership et un soutien pour les sciences et la technologie, les partenariats et les communications.

## LES SCIENCES À RNCAN

---

Les sciences à RNCAN visent à trouver une solution aux importants défis qu'on doit relever au pays aujourd'hui et demain, comme la **transition vers une économie à faibles émissions de carbone**, la **compétitivité** des secteurs des ressources naturelles, l'**adaptation aux changements climatiques**, et la **sûreté et la sécurité des Canadiens**.

Le Ministère consacre près de la moitié de son budget aux sciences. À ses 19 centres de recherche répartis dans l'ensemble du pays, les scientifiques collaborent avec d'autres gouvernements fédéraux, provinciaux, territoriaux, avec des administrations locales, ainsi qu'avec des groupes universitaires, autochtones et industriels afin de :

- donner des conseils d'expert à l'appui de l'élaboration de normes, comme les codes du bâtiment, ainsi que des décisions concernant les grands projets de ressources, comme les pipelines et les terminaux portuaires;
- améliorer la compréhension des feux de forêt, des tremblements de terre et des changements climatiques et de leurs répercussions, de même que des effets cumulatifs de l'exploitation des ressources;
- améliorer la surveillance et la production de rapports par le Canada concernant sa masse terrestre et ses eaux au moyen de satellites et de détecteurs de pointe pour fournir les données probantes nécessaires à la prise de décisions;
- assurer le soutien des systèmes de surveillance du Canada qui nous préviennent des dangers qui menacent les collectivités et l'infrastructure essentielle, comme la distribution d'électricité et les télécommunications;
- générer de nouvelles idées grâce à la R. et D. dans des domaines comme les technologies propres, les nouveaux matériaux et les technologies à haut rendement énergétique, géospatiales et des mines vertes.

De nombreuses innovations dont nous profitons aujourd'hui n'auraient pu voir le jour sans les projets scientifiques entrepris il y a 10 ou 20 ans. De même, les projets de recherche en cours contribueront à résoudre les défis cruciaux de demain.

RNCAN a des bureaux et des laboratoires dans l'ensemble du pays. Environ un tiers de ses employés se trouvent dans la région de la capitale nationale, les autres étant répartis dans les régions du Canada atlantique, du Québec et de l'Ontario, de l'Ouest et du Pacifique, ainsi que dans le nord du Canada.

Le ministre des Ressources naturelles est responsable de respecter les engagements énoncés dans la lettre de mandat et les éléments des principales priorités du gouvernement dans les domaines suivants :

- collaboration avec les provinces et les territoires afin de faire progresser la Stratégie canadienne de l'énergie;
- collaboration avec le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), MPO et Affaires mondiales Canada (AMC), pour faire avancer la stratégie de développement des technologies propres dans les secteurs des ressources naturelles du Canada;
- mise en œuvre de mesures intérimaires pour les grands projets de ressources;
- modernisation de l'ONE;
- mise en œuvre de l'entente nord-américaine en matière d'énergie propre et d'environnement en collaboration avec ECCC;

- renouvellement des relations avec les peuples autochtones;
- mise en œuvre du Cadre pancanadien sur les changements climatiques et la croissance propre, en collaboration avec ECCC.

Le présent plan ministériel donne les détails relatifs à la mise en œuvre de ces priorités.

Pour obtenir de plus amples renseignements généraux sur le ministère, consulter la section « Renseignements supplémentaires » du présent rapport. Pour plus de renseignements sur les engagements organisationnels formulés dans la lettre de mandat du ministère, consulter la lettre de mandat du ministre sur le [site Web du premier ministre du Canada](#).<sup>ix</sup>

### **FEU VERT À L'EXPÉRIMENTATION À RNCAN**

Les secteurs de l'industrie qui bénéficient du soutien de RNCAN vivent tous des changements sans précédent dans des contextes opérationnels de plus en plus dynamiques.

Comme le gouvernement s'intéresse de plus en plus à l'expérimentation de nouvelles approches pour résoudre les problèmes existants, RNCAN se dirige vers une **culture d'expérimentation structurée** – identification systématique des secteurs qui présentent les risques les plus élevés, conception et mise à l'essai de nouvelles approches, collecte et analyse des données, communication des résultats et mise en place d'améliorations itératives et continues en fonction des données probantes.

À l'appui de cette approche de bout en bout, le ministère élabore actuellement des outils que les gestionnaires pourront commencer à utiliser en 2017-2018. Ces outils permettront notamment de déterminer le but et les améliorations et les résultats progressifs attendus et de veiller à ce que l'approche de mesure du rendement soit claire dès le départ; les outils aideront également les gestionnaires à surveiller et à mesurer le changement observé par suite de l'innovation et à faire état des résultats et des leçons retenues.



## Contexte opérationnel : les conditions qui influent sur notre travail

Les ressources naturelles constituent un aspect important de l'histoire et l'avenir du Canada. Le programme inclusif du gouvernement du Canada en matière de croissance propre et de faibles émissions de carbone se traduit par des investissements dans l'infrastructure et l'innovation en vue d'approfondir les relations du Canada avec les marchés développés ou émergents. Ces mesures contribuent à stimuler la transformation et la compétitivité du secteur dans un monde à faibles émissions de carbone, tout en permettant un accès aux marchés pour nos ressources.

Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit un taux de croissance global de 3,7 p. 100 entre 2018 et 2021. Cette croissance sera en partie stimulée par la demande en hausse sur les marchés émergents, mais à un rythme plus lent que ce qu'ont connu ces pays pendant plusieurs années. Malgré le fait que l'économie mondiale maintient son élan vers le haut et que les É.-U. connaissent leur plus longue période de croissance depuis 2008, de pair avec un dollar américain plus fort, les projections de croissance mondiale continuent d'afficher un ralentissement. L'économie de la Chine connaît des fluctuations avec son rééquilibrage économique, alors qu'elle augmente ses chaînes d'approvisionnement intérieures et réduit du même coup sa dépendance aux marchandises importées.

### LES AVANTAGES DE CLASSE MONDIALE DU CANADA :

- troisième rang mondial pour les ressources par habitant, avec une importante quantité de ressources inexploitées dans le nord du Canada;
- destination au premier rang mondial pour l'exploration minière des métaux non ferreux;
- troisième rang mondial pour la superficie des forêts, et chef de file mondial pour la certification forestière;
- parmi les principaux producteurs mondiaux d'électricité la plus propre et à plus faible coût – plus de 80 p. 100 de la production électrique sans émissions de GES;
- chef de file mondial pour la géoscience publique;
- un secteur de la technologie propre dynamique et en croissance qui génère 11 milliards \$ de revenus annuels.

Le Canada a ressenti les récents effets d'une économie mondiale moins solide et de la faible demande pour ses ressources naturelles. Cependant, le pays se positionne de manière à profiter de ces conditions géopolitiques en changement et des marchés émergents à l'étranger. Selon le FMI, le Canada est le pays du G7 dont les perspectives de croissance seront les meilleures entre 2017 et 2021. Le Canada profite d'un climat stable au niveau des investissements, un régime de réglementation rigoureux qui attire les investisseurs ainsi que les ressources d'actifs les plus attrayants au monde. Le Canada a également l'avantage d'être un pays commerçant situé à proximité des plus importants marchés mondiaux pour les ressources naturelles.

Il est de plus en plus primordial de mettre en place l'infrastructure nécessaire en vue de livrer sur les marchés étrangers les vastes ressources énergétiques du Canada, car le marché traditionnel des É.-U. compte de plus en plus sur ses propres sources et la demande d'énergie continue de croître en Asie. Le gouvernement consulte les Canadiens, travaille avec les peuples autochtones et fonde ses décisions sur les sciences et des données probantes afin de rétablir la confiance du public nécessaire afin de s'assurer que le Canada a une capacité d'infrastructure énergétique moderne permettant de répondre aux besoins des générations actuelles et futures.

En décembre 2016, le Canada a mis en place le [Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques<sup>x</sup>](#), en partenariat avec les provinces et les territoires, pour faire la transition mondiale vers une économie à faibles émissions de carbone. Une approche progressive, souple et prévisible en matière de tarification du carbone dans l'ensemble du Canada contribuera à créer des emplois liés à l'énergie propre et de nouvelles possibilités économiques. Le marché international des technologies propres a doublé entre 2005 et 2014, et tout porte à croire qu'il triplera d'ici 2020 et représentera une valeur de 3 000 milliards \$. Les mesures mises en place par le Cadre pancanadien feront une différence afin que le Canada crée une économie de la croissance écologique qui met de l'avant les intérêts environnementaux et économiques.



## Risques clés : facteurs susceptibles d'influer sur notre capacité de réaliser nos plans et d'atteindre nos résultats

La présente section décrit les principaux risques – tant les menaces, qui sont des risques négatifs, que les possibilités qui sont des risques positifs – qui pourraient compromettre la capacité de RNCan de s'acquitter de son mandat.

Ces risques auraient pour origine l'incapacité à prévoir les tendances ou les événements et à réagir en apportant les modifications appropriées à la stratégie, aux objectifs des politiques ou à la conception des programmes.

### Principaux risques

Risques	Stratégie de réponse au risque	Lien aux programmes du ministère	Lien aux engagements de la lettre de mandat ou aux priorités pangouvernementales et ministérielles
<p><b>Atténuation des changements climatiques et adaptation à leurs effets</b> : si les décisions relatives à l'énergie et aux ressources naturelles ne favorisent pas la transition du Canada vers une économie à faibles émissions de carbone et l'adoption de mesures d'adaptation adéquates, il pourrait devenir impossible pour le Canada de respecter son engagement de réduire les émissions de GES de 30 p. 100. , la compétitivité de ses secteurs des ressources naturelles pourrait être compromise et les collectivités pourraient devenir de plus en plus vulnérables aux effets des changements climatiques.</p>	<p><b>Adaptation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fonds du Budget de 2016 pour l'adaptation au climat afin de s'assurer que les intervenants ont accès à de nouvelles connaissances, à des technologies et des pratiques novatrices pour l'exploitation minière, et à des connaissances scientifiques sur les perturbations forestières.</li> <li>Travaux scientifiques de RNCan sur les effets des changements climatiques sur la gestion de l'eau et des déchets miniers, et sur la présentation de rapports et de produits géospatiaux à l'appui des effets des changements climatiques sur les régions forestières et nordiques.</li> <li>Diriger les travaux de la Plateforme d'adaptation multilatérale pour donner au public et au secteur privé des outils et de l'information sur la prise de décision en lien avec l'adaptation au changement climatique.</li> </ul> <p><b>Atténuation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Budget de 2016 a octroyé 326 millions \$ à l'appui des</li> </ul>	<p>Les secteurs des ressources naturelles canadiens sont concurrentiels à l'échelle mondiale</p> <p>Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement</p> <p>Les Canadiens ont l'information nécessaire pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles, et sont protégés contre les risques associés</p>	<p><b>Priorités du gouvernement :</b></p> <p>Des mesures efficaces contre les changements climatiques</p> <p>Sûreté et sécurité accrues pour les Canadiens</p> <p><b>Lettre de mandat :</b></p> <p>Mise en œuvre du Cadre pancanadien sur les changements climatiques et la croissance propre</p> <p>Mise en œuvre de l'entente nord-américaine en matière d'énergie propre et d'environnement</p> <p>Collaboration avec les provinces et les territoires afin de faire progresser la Stratégie canadienne de l'énergie</p>

Risques	Stratégie de réponse au risque	Lien aux programmes du ministère	Lien aux engagements de la lettre de mandat ou aux priorités pangouvernementales et ministérielles
	<p>technologies de production d'énergie propre et de réduction des GES, des politiques et des programmes d'efficacité énergétique et de l'infrastructure verte.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaborer avec les autres ministères, les provinces et territoires pour des programmes et des activités de réduction des GES, comme la Stratégie canadienne de l'énergie et le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques.</li> </ul>		
<p><b>Technologies propres et innovation dans le secteur des ressources naturelles</b></p> <p>Le manque d'innovation peut entraîner une diminution de la création d'emplois et de la croissance économique des industries canadiennes des ressources naturelles et du secteur des technologies propres</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre une stratégie pangouvernementale en vue de réaliser des progrès pour les technologies propres dans les secteurs des ressources naturelles du Canada afin de respecter l'engagement du gouvernement du Canada d'investir plus de 1 milliard \$ dans les technologies propres.</li> <li>• Diriger la participation du Canada à Mission Innovation.</li> <li>• Établir des partenariats stratégiques à l'appui de l'innovation dans les secteurs des ressources naturelles.</li> <li>• Assurer le soutien du Centre et réseau des technologies climatiques, ce qui permettra aux producteurs canadiens de technologies propres de profiter de partenariats/d'occasions d'affaires avec des pays en développement.</li> </ul>	<p>Les secteurs des ressources naturelles canadiens sont concurrentiels à l'échelle mondiale</p> <p>Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement</p>	<p><b>Priorités du gouvernement :</b></p> <p>La croissance économique grâce à l'innovation</p> <p><b>Lettre de mandat de NRCan :</b></p> <p>Mise en œuvre du Cadre pancanadien sur les changements climatiques et la croissance propre</p>
<p><b>Infrastructure énergétique</b></p> <p>Si la population et les peuples autochtones n'ont pas confiance en la capacité du Canada à étendre son infrastructure de façon sûre et efficace du point de vue environnemental, cela pourrait alors limiter la</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approche intérimaire et de principes pour les projets qui font actuellement l'objet d'une évaluation environnementale (EE).</li> <li>• Examen approfondi des processus, incluant l'ONE environnementaux et réglementaires.</li> <li>• Mise en place par le BGGP (RNCan) des coordonnateurs régionaux pour la consultation de l'État sur Énergie Est pour améliorer l'engagement public, surtout avec les peuples</li> </ul>	<p>Les secteurs des ressources naturelles canadiens sont concurrentiels à l'échelle mondiale</p> <p>Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement</p>	<p><b>Priorités du gouvernement :</b></p> <p>Augmentation du commerce et de l'investissement direct étranger</p> <p>De meilleures relations avec les peuples autochtones, et l'amélioration de leur situation</p> <p>Pipeline et sécurité extracôtière</p> <p><b>Lettre de mandat de NRCan :</b></p>

Risques	Stratégie de réponse au risque	Lien aux programmes du ministère	Lien aux engagements de la lettre de mandat ou aux priorités pangouvernementales et ministérielles
capacité du pays à faire croître son économie, à améliorer l'interconnectivité et à diversifier les marchés.	<p>autochtones.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de comités consultatifs et de surveillance pour les grands projets de pipeline.</li> </ul>		<p>Collaboration avec les provinces et les territoires afin de faire progresser la Stratégie canadienne de l'énergie</p> <p>Renouvellement des relations avec les peuples autochtone</p> <p>Modernisation de l'Office national de l'énergie</p> <p>Mise en œuvre de mesures intérimaires pour les grands projets de ressources</p>



## Résultats prévus : ce que nous voulons réaliser au cours de l'année et ultérieurement

### Programmes

#### **Programme 1.1 : Accès au marché et diversification**

##### **Description**

Les secteurs des ressources naturelles du Canada font face à deux obstacles importants à l'accès au marché et à la diversification : 1) les obstacles commerciaux et politiques; 2) le manque de connaissances sur les produits des ressources naturelles du Canada et le manque de confiance du public. Ce programme vise à éliminer ces obstacles et à soutenir la création et le développement de marchés des produits canadiens des ressources naturelles en mettant de l'information à la disposition des Canadiens, en appuyant les négociations sur la réduction des obstacles commerciaux et en veillant à ce que la réglementation soit à jour. Cela aide à maintenir l'accès des secteurs des ressources naturelles aux marchés actuels et à accroître leur accès à de nouveaux segments de marché.

##### **Faits saillants de la planification**

Le programme Accès au marché et diversification offre un éventail de politiques et d'activités de sensibilisation conçues en vue d'aider le Canada à maintenir son accès aux marchés actuels et à développer et à étendre l'accès aux marchés nouveaux ou émergents, et pour appuyer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone tout en maintenant la compétitivité du secteur de l'énergie. Ce programme est également chargé des engagements de la lettre de mandat liés à la Stratégie canadienne de l'énergie (voir l'encadré à la page 4), au

#### **DE MEILLEURES RELATIONS AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES**

L'une des priorités du gouvernement du Canada est de favoriser une relation renouvelée avec les peuples autochtones du Canada. RNCan élargit la collaboration sur le terrain avec les peuples autochtones en mettant conjointement sur pied des comités consultatifs et de surveillance autochtones pour les projets d'infrastructure énergétique récemment approuvés (p. ex. projet d'usine de gaz naturel liquéfié de Pacific Northwest, projet de remplacement de la canalisation 3, projet d'agrandissement du pipeline de Trans Mountain). Cette initiative, la première de ce type, permettra de dégager des lignes directrices, des leçons et des connaissances approfondies qui pourront orienter les futures approches visant à appuyer la participation des Autochtones à la surveillance environnementale des grandes initiatives de mise en valeur des ressources.

La collaboration antérieure a démontré que la gestion de l'environnement et la surveillance de l'exploitation des ressources constituent une priorité essentielle pour les peuples autochtones. Le BGGP-Ouest continuera son travail avec les ministères fédéraux afin de déterminer les mesures concrètes qui portent sur les priorités et les intérêts des Autochtones.

Le financement accordé pour le BGGP-Ouest doit prendre fin le 31 mars 2018, et toute décision du gouvernement de renouveler ce financement se reflétera dans les documents futurs.

renouvellement des relations avec les Autochtones et à la modernisation de l'ONE.

En novembre 2016, le gouvernement a annoncé des décisions sur d'importants oléoducs en vue d'améliorer l'accès du Canada aux marchés d'exportation. Le gouvernement poursuit également l'examen approfondi des processus environnementaux et réglementaires.

En 2016-2017, le gouvernement a établi le comité d'experts sur la modernisation de l'ONE pour entreprendre avec un processus d'engagement avec les intervenants et de faire des recommandations au ministre des ressources naturelles d'ici le 15 mai 2017. Son mandat comprend un examen de la structure, du rôle et du mandat de l'ONE en vertu de la Loi sur l'Office national de l'énergie.

L'examen porte sur : la gouvernance et la structure; le mandat et les possibilités futures; les rôles du processus décisionnel, notamment pour les grands projets; la conformité, l'application de la loi et la surveillance en continu; l'engagement auprès des peuples autochtones; la participation de la population. En 2017-2018, RNCan collaborera avec les peuples autochtones, les parties intéressées, les provinces et les territoires, et la population afin de se pencher sur les recommandations du comité d'experts

## **COMMERCE INTERNATIONAL ET INVESTISSEMENT DIRECT ÉTRANGER ACCRUS ET DIVERSIFIÉS**

---

En tant que nation commerçante dont les ressources naturelles représentent environ la moitié des exportations totales de marchandises du Canada (231 milliards \$ en 2015), les activités de collaboration bilatérale et multilatérale constituent la façon privilégiée par RNCan afin de mener ses activités. En 2017-2018, le Ministère se concentrera sur :

- la diversification des marchés pour les produits du bois canadiens de valeur plus élevée, et ce, en étendant la présence du Canada sur les marchés internationaux actuels et émergents, dont la Chine, le Japon et l'Inde;
- la collaboration avec AMC, les provinces, les territoires et l'industrie à l'élaboration de nouvelles solutions durables au litige sur le bois d'œuvre résineux avec les É.-U. par l'entremise de l'Organisation mondiale du commerce, en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain et en recourant aux tribunaux américains au besoin;
- l'encouragement à l'accès aux marchés pour la chaîne d'approvisionnement nucléaire du Canada sur les principaux marchés, comme la Chine et l'Inde;
- l'élaboration de PE sur la collaboration en matière de nucléaire civil avec les principaux partenaires internationaux pour améliorer la collaboration bilatérale en matière d'énergie nucléaire en tant que technologie propre;
- l'augmentation des exportations de technologies propres par des missions d'exportation ciblées et de l'information commerciale, du soutien au financement et au marketing pour l'exportation, et en tirant profit des Services des délégués commerciaux du Canada;
- la promotion du développement des marchés et des partenariats commerciaux grâce à la consultation bilatérale avec les gouvernements étrangers, les organismes de réglementation, les entreprises et les laboratoires;
- des progrès en vue de l'atteinte des buts du Canada en matière d'énergie propre et d'atténuation des changements climatiques par l'entremise de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, du Sommet des leaders nord-américains et du processus Clean Energy Ministerial;
- des progrès en vue de la reconnaissance internationale de la sécurité énergétique, du déploiement de l'énergie propre et de l'efficacité énergétique comme éléments fondamentaux de la transition vers une économie mondiale à faibles émissions de carbone, et ce, par une collaboration multilatérale au G7, au G20, avec l'Agence internationale de l'énergie et avec le Clean Energy Ministerial.

et d'élaborer les possibles changements législatifs ou en matière de politiques en vue de moderniser l'ONE.

Une fois terminée, la modernisation de l'ONE devrait rehausser l'image du Canada à titre de fournisseur stable d'énergie pour divers marchés et restaurer la confiance du public en le processus d'examen pour les projets d'énergie soumis à la réglementation fédérale.

### Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
Les secteurs des ressources naturelles ont un accès accru aux marchés existants	Les secteurs des ressources naturelles ont un accès aux marchés existants, tel que défini selon les exportations de produits énergétiques, de minéraux, de produits métallurgiques et de produits forestiers	Atteindre ou dépasser la moyenne mobile de référence de dix ans en ce qui concerne la part du Canada dans les importations américaines et mondiales	31 mars 2018	<b>25,6 %</b> (É.-U.) (objectif de 24,3 %)  <b>4,4 %</b> (importations globales) (objectif de 4,9 %)	<b>27,3 %</b> (É.-U.) (objectif de 24,4 %)  <b>4,7 %</b> (importations globales) (objectif de 4,7 %)	<b>26,6 %</b> (É.-U.) (objectif de 24,5 %)  <b>4,7 %</b> (importations globales) (objectif de 4,7 %)
Les secteurs des ressources naturelles ont un accès accru aux nouveaux segments de marché	L'accès des secteurs de ressources naturelles aux marchés et aux nouveaux segments de marché est défini selon les exportations nationales de produits énergétiques, de minéraux, de produits métallurgiques et de produits forestiers	Atteindre ou dépasser la moyenne mobile de référence de dix ans en ce qui concerne la part du Canada dans les importations chinoises et indiennes	31 mars 2018	<b>1,5 %</b> (Chine) (objectif de 1,4 %)  <b>0,5 %</b> (Inde) (objectif de 0,5 %)	<b>6,3 %</b> (Chine) (objectif de 1,4 %)  <b>0,5 %</b> (Inde) (objectif de 0,5 %)	<b>1,5 %</b> (Chine) (objectif de 1,5 %)  <b>0,7 %</b> (Inde) (objectif de 0,5 %)

Les évaluations sont basées sur les données les plus récentes au moment du développement du rapport. Pour certains indicateurs, les évaluations pour les années précédentes ont été faites d'après l'information la plus récente.

Ressources financières budgétaires (dollars)<sup>1</sup>

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
60 190 597	60 190 597	35 202 474	27 967 075

## Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus 2017-2018	Nombre d'ETP prévus 2018-2019	Nombre d'ETP prévus 2019-2020
267	242	235

**Programme 1.2 : Innovation menant à de nouveaux produits et procédés****Description**

Optimiser l'utilisation des ressources naturelles canadiennes ainsi que les procédés par lesquels elles sont exploitées améliorerait la productivité et la compétitivité des secteurs des ressources naturelles. L'objectif de ce programme est d'optimiser la productivité et la compétitivité en encourageant l'adoption de nouvelles technologies et de nouveaux procédés et la création de nouveaux produits. Ces objectifs sont réalisés par le biais des activités de recherche et développement et par le soutien apporté à ce genre d'activités, ainsi que par la fourniture de cadres et de politiques et l'offre de démonstrations se rapportant aux nouvelles applications et technologies et aux nouveaux procédés et produits.

**Faits saillants de la planification**

En 2017-2018, le programme Innovation menant à de nouveaux produits et procédés portera sur l'élaboration d'un **cadre de bioéconomie forestière** fédéral-provincial-territorial, sur les progrès des technologies en vue d'améliorer l'efficacité et la productivité des mines (y compris les **éléments des terres rares et la chromite**), et sur du soutien pour l'**observation de la Terre**.

Pour le secteur forestier du Canada, l'innovation joue un rôle crucial en vue de relever les défis de ses changements cycliques et structurels, ainsi que ceux qui sont associés aux changements climatiques. Il y a un consensus entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux selon lequel la mise en place d'une **bioéconomie forestière** constitue une approche qui offre un potentiel de croissance économique propre et durable. En septembre 2016, le Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF) s'est engagé à élaborer un Cadre national de bioéconomie

<sup>1</sup> Dans le cadre de ce programme, le Programme de développement des marchés doit prendre fin le 31 mars 2018, et toute décision du gouvernement de renouveler le financement se reflétera dans les documents futurs. L'initiative sur les infrastructures fédérales, qui finance les améliorations apportées aux infrastructures gouvernementales comme les laboratoires, se termine le 31 mars 2018.



forestière en vue de le déposer lors de la prochaine réunion du CCMF à l'automne 2017. Le cadre indiquera les enjeux, les conditions préalables à la réussite, ainsi que les options qui s'offrent aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux afin d'orienter l'élaboration des stratégies régionales et nationales. Il indiquera également des mesures précises afin de créer des conditions favorables, comme une structure réglementaire qui encourage les investissements et l'élaboration de normes qui tiennent compte des avantages du Canada en matière de ressources naturelles.

En 2017-2018, RNCan appuiera le développement d'un éventail de produits forestiers plus novateurs et diversifiés, essentiels au maintien de la compétitivité économique du secteur. Grâce à ses programmes axés sur l'innovation dans le secteur forestier, le Ministère continuera à appuyer la recherche, le développement, la mise à l'essai et la commercialisation de technologies, de procédés et de produits qui améliorent la compétitivité du secteur forestier du Canada, en particulier en matière de produits non traditionnels à valeur ajoutée.

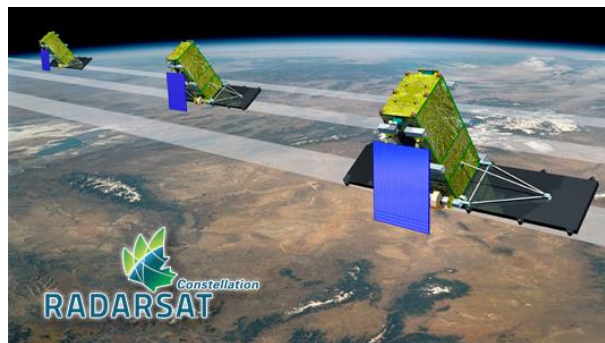
RNCan fera aussi progresser ses recherches sur l'extraction et la production plus propres et plus efficaces des **éléments des terres rares (ÉTR) et de la chromite**. Les ÉTR sont des éléments clés pour de nombreuses nouvelles technologies propres qui sont sous-jacentes à la transition mondiale vers une économie à faibles émissions de carbone – comme l'éclairage écoénergétique, les véhicules hybrides, les piles rechargeables, les éoliennes, les systèmes radar, les convertisseurs catalytiques et les alliages métalliques résistants à la corrosion. Le programme englobera des efficacités du procédé, des analyses de marché et économiques afin d'éclairer sur les lacunes en matière de technologie, des installations d'essai à l'échelle du laboratoire et du projet pilote, des rapports techniques et des publications, du personnel hautement qualifié, et de nouveaux procédés. Le Canada sera ainsi mieux positionné pour développer un marché stratégique pour les ETR et pour développer des gisements de chromite.

Le Ministère poursuivra le développement et la démonstration des **technologies en vue d'accroître la productivité des opérations minières**, y compris des techniques de concassage des roches sans utilisation d'explosifs, ce qui permet de considérables économies de temps et d'argent pour les opérations minières, des applications de boulons d'ancrage (pour la stabilisation des excavations rocheuses) avec des capteurs afin de surveiller l'intégrité du boulon d'ancrage, ainsi que des progrès pour la mise en place d'une installation afin de réaliser de façon économique des essais pour les systèmes de soutien du sol.

En 2017-2018, RNCan élaborera de nouvelles sciences et technologies à l'appui de l'état de préparation pour le lancement par le gouvernement en 2018 de la [Mission Constellation RADARSAT](#).<sup>xi</sup> Cette mission comporte des **satellites d'observation de la Terre** qui assureront une couverture quotidienne de la masse terrestre et des eaux environnantes du Canada en

contribuant ainsi aux efforts de surveillance maritime, de gestion des catastrophes et de surveillance de l'écosystème.

Le Ministère **élaborera également des processus géospatiaux novateurs, des technologies et des normes** afin d'aider à raccourcir les cycles d'investissement et de réduire les obstacles de coûts pour les petites et moyennes entreprises et il assurera le soutien d'initiatives avant-gardistes (p. ex., initiatives Villes intelligentes, Internet des objets) et de nouvelles plates-formes pour la mise au point de capteurs aériens, spatiaux et au sol.



RNCan poursuivra également son travail en cours pour positionner le Canada comme destination mondiale pour la cartographie géospatiale (basée sur la localisation) afin de maximiser la compétitivité des secteurs des ressources naturelles, de la géomatique (par ex., télédétection, cartographie informatisée, systèmes d'information géographique et positionnement mondial) et de la technologie de l'information du Canada.

## Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
Les secteurs des ressources naturelles augmentent leur niveau de production de nouveaux produits et procédés	Nombre de nouveaux produits et procédés découlant des renseignements fournis par RNCan	2 par année	31 mars 2018	<b>Terminé</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
	Dépenses liées à la R. et D. dans les secteurs des ressources naturelles, en particulier les dépenses intra-muros totales liées à la R. et D. dans les secteurs de l'énergie, de l'exploitation minière et de la foresterie	Atteindre ou dépasser une moyenne mobile de base sur dix ans des dépenses intra-muros totales du Canada en recherche et développement dans les secteurs énergétique, minier et forestier	31 mars 2018	<b>15.7%</b> (basé sur les données disponibles durant 9 ans)  (objectif 14,5%)	<b>12.4 %</b> (objectif de 14,2 %)	<b>13,2 %</b> (objectif de 14,3 %)
Des méthodes, des politiques, des stratégies, des normes et des plans sont utilisés en collaboration par des gouvernements et des organismes du secteur privé en vue d'élaborer de nouvelles applications géospatiales innovatrices à valeur ajoutée	Nombre de méthodes, de politiques, de stratégies, de normes et de plans officiellement adoptés découlant d'activités de collaboration et d'une participation concertée	<b>5</b>	31 mars 2018	Indicateur de rendement n'existait pas en 2013-2014	Indicateur de rendement n'existait pas en 2014-2015	<b>5</b>

Les évaluations sont basées sur les données les plus récentes au moment du développement du rapport. Pour certains indicateurs, les évaluations pour les années précédentes ont été faites d'après l'information la plus récente.

Ressources financières budgétaires (dollars)<sup>2</sup>

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
109 154 844	109 154 844	39 171 754	37 607 582

## Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus 2017-2018	Nombre d'ETP prévus 2018-2019	Nombre d'ETP prévus 2019-2020
289	255	252

**Programme 1.3 : Investissement dans les secteurs des ressources naturelles****Description**

Investir dans l'exploitation des ressources naturelles est coûteux et risqué en raison des incertitudes inhérentes à la viabilité économique potentielle des projets de ressources naturelles. Il existe de nombreux facteurs à prendre en compte dans la décision d'élaborer ou non un projet de ressources naturelles. Dans certains cas, le manque d'information peut nuire à la capacité des investisseurs ou des sociétés d'évaluer correctement les possibilités. L'objectif de ce programme est d'encourager l'investissement dans les secteurs des ressources naturelles en faisant mieux connaître les possibilités, les règlements et les obligations à l'industrie. Les avantages attendus d'un investissement pourront ainsi être mieux évalués et une comparaison pourra par la suite être faite selon le coût et les risques, permettant la prise de décisions d'investissement plus exhaustives. Cet objectif est réalisé en fournissant du financement et en communiquant de l'information sur les facteurs qui déterminent la viabilité économique potentielle des projets de ressources naturelles.

**Faits saillants de la planification**

Le programme Investissement dans les secteurs des ressources naturelles englobe une gamme d'activités qui vise à encourager l'investissement dans les secteurs des ressources naturelles. En 2017-2018, ceci comprend non seulement progresser l'engagement énoncé dans la lettre de mandat du ministre à soutenir l'**examen du processus d'évaluation environnementale du Canada**, en coordination avec les autres ministres responsables, mais aussi à produire des

<sup>2</sup> Dans le cadre de ce programme, le Programme d'innovation forestière et le programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière doivent prendre fin le 31 mars 2018, et toute décision du gouvernement de renouveler ce financement se reflétera dans les documents futurs. L'initiative sur les infrastructures fédérales, qui finance les améliorations apportées aux infrastructures gouvernementales comme les laboratoires, se termine le 31 mars 2018.

connaissances, des données et une cartographie qui visent à éclairer la prise de décisions d'investissement de l'industrie relativement aux possibilités d'exploration.

Par son rôle de leadership au BGGP, RNCan continuera d'assurer un leadership horizontal dans l'ensemble du gouvernement fédéral, une gestion globale des projets et la responsabilisation des grands projets de ressources dans le contexte de l'actuel processus fédéral d'examen réglementaire. RNCan poursuivra également la mise en œuvre de la stratégie provisoire du gouvernement pour l'examen des pipelines et d'autres examens de l'ONE dans le cadre du plus vaste examen des processus d'évaluation environnementale, en mettant l'accent sur une participation de la population et des consultations d'État avec les peuples autochtones qui sont significatives.

RNCan a établi un partenariat avec Statistique Canada afin de moderniser la collecte et la diffusion des **données socioéconomiques sur l'exploration minière**, pour les dépenses de mise en valeur du gisement et d'aménagement du complexe minier, de même que la valeur de la production. Un projet pilote a vu le jour en 2016-2017 et se poursuivra en 2017-2018 et par la suite afin d'indiquer les leçons retenues et de démontrer la valeur ajoutée de cette transformation, et ce, dans le but d'accroître l'efficacité et d'améliorer la prestation du programme.

En 2017-2018, le programme **Géocartographie de l'énergie et des minéraux (GEM)**<sup>xii</sup> de RNCan, qui porte sur le nord du Canada, produira une nouvelle carte de la géologie de surface au sud de la baie d'Ungava, dans le nord du Québec, soit une région qui n'a pas encore été cartographiée selon les normes modernes. Une nouvelle carte du nord de l'île d'Ellesmere, au Nunavut, sera également produite, ce qui donnera de l'information à jour sur l'influence qu'a eue l'océan Arctique sur le type et l'importance des ressources pétrolières et minérales dans cette région.

### COMMERCE INTERNATIONAL ET INVESTISSEMENT DIRECT ÉTRANGER ACCRUS ET DIVERSIFIÉS

Les entreprises d'extraction canadiennes qui œuvrent au pays ou à l'étranger devraient respecter toutes les lois applicables et mener leurs activités de façon responsable. RNCan assure un leadership et offre du soutien aux entreprises canadiennes en :

- élaborant et distribuant des outils destinés à l'industrie sur la façon de mettre en œuvre les initiatives de **responsabilité sociale d'entreprise**;
- faisant la promotion de la transparence par l'administration de la **Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif**, laquelle s'inscrit dans une initiative mondiale en vue d'accroître la responsabilisation et de lutter contre la corruption et une mauvaise utilisation des revenus tirés des ressources;
- administrant la **Loi sur l'exportation et l'importation des diamants bruts** et en mettant en œuvre le **Processus de Kimberley aux fins du commerce international des diamants bruts** afin de réduire le risque d'entrée sur le marché international de diamants de la guerre et à assurer l'accès aux marchés pour les utilisateurs et les producteurs canadiens de diamants bruts.

## Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
Augmentation des investissements dans les secteurs des ressources naturelles	Hausse des dépenses en capital dans le secteur de l'énergie (moyenne des 5 dernières années) par rapport à la hausse des dépenses globales en capital au Canada (moyenne des 5 dernières années)	Le taux de croissance moyen des dépenses d'immobilisation dans le secteur de l'énergie durant les 5 dernières années est égal ou supérieur au taux de croissance moyen des dépenses d'immobilisation totales au Canada durant les 5 dernières années	31 mars 2018	<b>16,6 %</b> comparé au taux de croissance de 7,2 %	<b>5,7 %</b> comparé au taux de croissance de 3,1 %	<b>-1,0 %</b> comparé au taux de croissance de 0,7 %
	Hausse des dépenses en capital dans le secteur de la foresterie (moyenne des 5 dernières années) par rapport à la hausse des dépenses globales en capital au Canada (moyenne des 5 dernières années)	Le taux de croissance moyen des dépenses d'immobilisation dans le secteur forestier durant les 5 dernières années est égal ou supérieur au taux de croissance moyen des dépenses d'immobilisation totales au Canada durant les 5 dernières années	31 mars 2018	<b>19,3 %</b> comparé au taux de croissance de 7,2 %	<b>15,7 %</b> comparé au taux de croissance de 3,1 %	<b>9,0%</b> comparé au taux de croissance de 0,7 %

	Hausse des dépenses en capital dans le secteur des minéraux et des métaux (moyenne des 5 dernières années) par rapport à la hausse des dépenses globales en capital au Canada (moyenne des 5 dernières années)	Le taux de croissance moyen des dépenses d'immobilisation dans le secteur des minéraux et des métaux durant les 5 dernières années est égal ou supérieur au taux de croissance moyen des dépenses d'immobilisation totales au Canada durant les 5 dernières années	31 mars 2018	<b>16,1 %</b> comparé au taux de croissance de 7,2 %	<b>6,1 %</b> comparé au taux de croissance de 3,1 %	<b>-2,6 %</b> comparé au taux de croissance de 0,7 %
--	--	--	--------------	--	---	--

Les évaluations sont basées sur les données les plus récentes au moment du développement du rapport. Pour certains indicateurs, les évaluations pour les années précédentes ont été faites d'après l'information la plus récente.

### Ressources financières budgétaires (dollars)<sup>3</sup>

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
73 163 653	73 163 653	67 873 990	59 380 256

### Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus 2017-2018	Nombre d'ETP prévus 2018-2019	Nombre d'ETP prévus 2019-2020
395	394	391

## Programme 1.4 : Programmes législatifs – zones extracôtières de l'Atlantique

### Description

Par le biais de ce programme, RNCan surveille et facilite la mise en œuvre des accords de versement de paiements et des paiements de transfert en vertu des lois de mise en œuvre sur les hydrocarbures extracôtières de l'Atlantique. Le programme comprend les programmes de paiements de transfert suivants: Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures

<sup>3</sup> Dans le cadre de ce programme, le Programme de géocartographie de l'énergie et des minéraux et l'Initiative géoscientifique ciblée doivent prendre fin le 31 mars 2019, et toute décision du gouvernement de renouveler le financement se reflétera dans les documents futurs. L'Initiative sur les infrastructures fédérales, qui finance les améliorations apportées aux infrastructures gouvernementales comme les laboratoires, se termine le 31 mars 2018.

extracôtiers; Paiement au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures; Paiements au Compte néo-écossais des recettes extracôtières; Règlement portant sur les paiements rectificatifs à l'égard de parts de la Couronne - Nouvelle-Écosse, et Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers.

### Faits saillants de la planification

RNCan procédera aux paiements de transfert liés aux hydrocarbures extracôtiers à la Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador tel que prévu par les Lois sur les accords sur les ressources extracôtières de l'Atlantique, en temps utile et de manière rigoureuse. Les obligations de paiement dépendent largement des prix du pétrole et du gaz, des niveaux de production et des impôts sur le revenu des sociétés prévus. D'après les prévisions de la modélisation économique de l'automne 2016, ces obligations augmenteront.

### Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
Les obligations légales concernant les paiements pour les hydrocarbures extracôtiers en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador sont gérées en temps opportun	Pourcentage de paiements pour les hydrocarbures extracôtiers traités en temps opportun	100 %	En cours	100 %	100 %	100 %

### Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
408 998 253	408 998 253	521 471 910	612 961 306

### Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus 2017-2018	Nombre d'ETP prévus 2018-2019	Nombre d'ETP prévus 2019-2020
0	0	0



## **Programme 2.1: Pratiques écoénergétiques et sources d'énergie à plus faible émission de carbone**

### **Description**

Les marchés de l'énergie du Canada sont définis par les décisions des consommateurs et des producteurs d'énergie. Cependant, il existe plusieurs obstacles à l'adoption des pratiques écoénergétiques et à la mise en œuvre de sources à plus faible émission de carbone, entre autres un manque de connaissance des options disponibles et de leurs avantages, une capacité d'adoption insuffisante (en raison, par exemple, des cadres de réglementation, des codes et des normes) et le risque financier. L'objectif de ce programme est de surmonter ces obstacles en encourageant les consommateurs et les producteurs à adopter des technologies, des produits, des services et des pratiques énergétiques plus propres et efficaces et en leur donnant la possibilité de le faire. Cet objectif est réalisé au moyen d'activités d'information et de sensibilisation, d'incitations ciblées et d'interventions d'ordre réglementaire qui suivent le rythme des changements technologiques.

### **Faits saillants de la planification**

Le programme Pratiques écoénergétiques et sources d'énergie à plus faibles émissions de carbone de RNCan porte sur trois des engagements de la lettre de mandat du ministre, dont l'**Accord nord-américain en matière d'énergie propre et d'environnement**, la **Stratégie canadienne de l'énergie** et le **Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques**.

En 2017-2018, à l'appui des engagements de la lettre de mandat ainsi que pour faire progresser la croissance de l'énergie propre et la décarbonisation à plus long terme de l'économie, RNCan entreprendra plusieurs initiatives importantes.

Le ministère investira dans l'infrastructure pour **appuyer la transition vers un système des transports plus propre** et rendre les véhicules à faibles émissions de carbone plus attrayants pour les Canadiens. Ces investissements appuieront le développement d'un nouvel ensemble d'outils à l'appui des décisions d'achat de véhicules des consommateurs et en encourageant la conduite écoénergétique. Par l'entremise de l'Initiative pour le déploiement d'infrastructures pour les véhicules électriques et les carburants de remplacement, RNCan contribuera aussi à réduire le risque financier lié à l'investissement dans les infrastructures de recharge rapide pour les véhicules électriques et les postes de ravitaillement en gaz naturel et en hydrogène le long des axes très fréquentés pour le transport des passagers et des marchandises.

RNCan **améliorera l'efficacité énergétique des habitations et des bâtiments** en améliorant le Code national de l'énergie pour les bâtiments pour favoriser le passage à des bâtiments prêts pour

une consommation énergétique nette de zéro et en ajoutant une composante de la certification à l'outil ENERGY Star Portfolio Manager destiné aux bâtiments existants, lequel connaît beaucoup de succès, afin de permettre aux propriétaires de comparer leur consommation d'énergie et de les inciter à apporter les améliorations nécessaires. Le ministère collabora également avec les provinces et les territoires afin d'offrir des programmes pour le secteur de l'habitation, en vue d'améliorer l'efficacité énergétique des maisons neuves ou existantes au moyen de diverses initiatives (p. ex., ÉnerGuide, ENERGY STAR et R-2000).

Le ministère contribuera à **améliorer l'efficacité énergétique dans les secteurs industriels du Canada** en fournissant des outils utiles de gestion de l'énergie comme la norme ISO 50001 et le programme Rendement énergétique supérieur. RNCan lancera également le programme ENERGY STAR pour l'industrie au Canada pour aider les entreprises à surveiller, analyser et améliorer l'énergie industriel et lancera le Défi ENERGY STAR pour l'industrie pour faire connaître les avantages de la gestion de l'énergie dans les opérations industrielles.

Pour appuyer **la transition vers les sources d'électricité propre à faibles émissions de carbone**, RNCan renforcera le dialogue avec les provinces, les territoires et les services publics par l'entremise de l'Initiative de collaboration régionale et d'infrastructure stratégique de l'électricité pour établir un consensus à cet égard pour réduire nettement les émissions de gaz à effet de serre. Le ministère poursuivra le programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable pour une production d'électricité prévue de 11,7 TWh (térawatts-heures) issue de 106 projets d'énergie renouvelable réalisés dans tout le Canada (1 TWh représente la consommation d'électricité d'une année d'environ 84 000 habitations canadiennes typiques).

RNCan continuera également ces efforts pour **renforcer l'harmonisation avec les gouvernements nord-américains** en proposant des harmonisations des normes d'efficacité énergétique pour 17 catégories de produits dans les secteurs résidentiel, commercial et industriel. Le Canada collaborera aussi avec les É.-U. et le Mexique à l'établissement d'une plateforme de référence commune pour le secteur du transport des marchandises (le Partenariat de transport SmartWay) et accélérera l'adoption de la norme ISO 50001, un système de gestion de l'énergie novateur dans le secteur industriel.

## Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
Les consommateurs et les producteurs d'énergie adoptent des produits et des pratiques respectueux de l'environnement liés à l'utilisation et à la production d'énergie	Économies d'énergie annuelles totales réalisés par le Canada grâce à l'efficacité énergétique (écart entre l'utilisation d'énergie sans les améliorations liées à l'efficacité énergétique et l'utilisation d'énergie avec les améliorations liées à l'efficacité énergétique; pétajoules)	Tendance favorable sur 5 ans pour ce qui est de la quantité de pétajoules économisée	En cours	Atteint – Réduction d'utilisation d'énergie par <b>409 PJ</b>	Atteint – Réduction d'utilisation d'énergie par <b>353 PJ</b>	Atteint – Réduction d'utilisation d'énergie par <b>1,613.2 PJ</b>
	Capacité de production d'électricité renouvelable en mégawatts à travers le Canada	Tendance positive sur cinq ans en ce qui concerne la capacité de production d'électricité renouvelable (MW) pour l'année de référence 2014, comparativement à l'ensemble des sources d'électricité	En cours	<b>Augmentation de 6,753 MW en 2007 à 9,261 MW en 2010</b>	<b>Augmentation de 9,261 MW en 2010 à 14,301 MW en 2013</b>	<b>Augmentation de 14,301 MW en 2013 à 17,236 MW en 2014</b>

Les évaluations sont basées sur les données les plus récentes au moment du développement du rapport. Pour certains indicateurs, les évaluations pour les années précédentes ont été faites d'après l'information la plus récente.

Ressources financières budgétaires (dollars)<sup>4</sup>

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
183 461 546	183 461 546	137 174 523	107 117 070

## Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus 2017-2018	Nombre d'ETP prévus 2018-2019	Nombre d'ETP prévus 2019-2020
252	162	163

**Programme 2.2 : Innovation technologique****Description**

La S-T est primordiale pour relever les défis que rencontrent les secteurs des ressources naturelles dans l'exploitation responsable. Par l'entremise de ce programme, RNCan encourage les secteurs universitaire, industriel et public à effectuer des recherches, ainsi qu'à élaborer et à faire la démonstration d'options innovantes afin de faire face aux enjeux. Cet objectif est atteint par la production et la diffusion de connaissances scientifiques, ainsi que par le développement et la démonstration de nouvelles technologies.

**Faits saillants de la planification**

Le programme Innovation technologique de RNCan porte sur l'engagement énoncé dans la lettre de mandat du ministre de soutenir l'innovation et l'utilisation de technologies propres dans les secteurs des ressources naturelles, ainsi que d'investir dans les producteurs de technologies propres. Le programme appuie aussi l'engagement du gouvernement fédéral à l'égard de Mission Innovation, une initiative mondiale ayant pour but d'accélérer la recherche et le développement de technologies en matière d'énergie propre.

En 2017-2018, RNCan poursuivra la mise en œuvre des initiatives annoncées dans le Budget de 2016 à l'appui des mesures précoces d'innovation en matière d'énergie propre, lesquelles englobent :

<sup>4</sup> Dans le cadre de ce programme, le programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable a une réduction de financement au cours des trois prochaines années. Les initiatives Croissance propre et changements climatiques et Infrastructure verte doivent prendre fin le 31 mars 2018, et toute décision du gouvernement de renouveler ce financement se reflétera dans les documents futurs. L'Initiative sur les infrastructures fédérales, qui finance les améliorations apportées aux infrastructures gouvernementales comme les laboratoires, se termine le 31 mars 2018.

- **le programme de démonstration de projets d’infrastructure pour les véhicules électriques** – des fonds pour les projets de démonstration de la technologie qui réduisent les coûts et règlent les obstacles techniques en vue de faciliter le déploiement d’infrastructure de recharge des véhicules électriques de prochaine génération;
- **le programme de technologies propres pour le pétrole et le gaz** – des investissements dans les technologies de démonstration qui réduiront les émissions de GES du secteur pétrolier et gazier;
- **le programme d’innovation technologique en matière d’énergie propre** – des fonds pour soutenir la recherche, l’élaboration et la démonstration de technologies d’énergie propre pouvant le mieux contribuer à la réduction des émissions de GES au Canada.

En plus, RNCan maintiendra les programmes existants, comme le Programme de recherche et de développement énergétiques (PRDE), lequel finance des projets fédéraux collaboratifs de recherche et de développement qui diminuent les risques de développement de la technologie inhérents aux premières étapes du cycle d’innovation, qui encouragent les investissements du secteur privé et qui informent sur les politiques, les normes et les codes canadiens. En 2017-2018, les projets du PRDE continueront à être axés sur les objectifs environnementaux et de compétitivité dans le cadre des trois secteurs du portefeuille du PRDE : utilisation finale, électricité propre et énergies renouvelables et combustibles fossiles.

Reconnaissant que l’innovation est un élément crucial en vue de la compétitivité et du leadership environnemental des secteurs des ressources naturelles du Canada, le Budget de 2016 octroie également 1 milliard \$ sur quatre ans à l’appui de l’innovation dans les **technologies propres** dans les secteurs des ressources naturelles.

En 2016-2017, RNCan a consulté les Canadiens afin de connaître leur opinion sur la meilleure façon de cibler les efforts fédéraux. Les conclusions tirées de ces consultations comprennent que le Canada doit :

- développer une vision partagée et un but relatif aux technologies propres avec les provinces, territoires, groupes autochtones, les universités et l’industrie;
- se mettre en position de réussite au-delà de 2030 en appuyant les technologies de pointe qui changent la donne;
- renforcer les partenariats internationaux en matière de R-D afin de résoudre les dossiers complexes sur la durabilité au niveau mondial;
- fournir un accès facile aux programmes du gouvernement du Canada pour les petites et moyennes entreprises; et
- aider les entreprises de technologie propre à accéder le marché national et mondial.

En 2017-2018, le laboratoire de CanmetMATÉRIAUX de RNCan fera de la R-D sur les matériaux pour **les oléoducs et les gazoducs**, ce qui servira à l'élaboration de nouveaux codes et normes en vue d'assurer la sûreté et l'intégrité des pipelines. Le laboratoire présentera également à l'industrie une nouvelle technologie de matériaux perfectionnés afin d'améliorer la conception et le traitement des composants pour les véhicules écoénergétiques produits en Amérique du Nord.

Le programme Innovation technologique se concentrera également sur le perfectionnement de la technologie en vue de **réduire l'empreinte environnementale des opérations minières**, dont l'augmentation de l'efficacité énergétique, la réduction des émissions de GES, la minimisation des déchets et l'augmentation de la productivité. En 2017-2018, le programme fera la démonstration de technologies qui peuvent récupérer de façon économique les métaux qui se trouvent dans les déchets miniers et mettra au point des technologies afin d'aider au rétablissement de l'écosystème, à la fermeture des installations, au traitement et à la réutilisation de l'eau. En outre, il améliorera la compréhension des facteurs biologiques, chimiques et physiques qui influencent le taux et la toxicité des métaux en vue de l'élaboration d'une approche fondée sur les bassins hydrographiques pour l'évaluation des effets cumulatifs.

Ce programme assure également le soutien du programme fédéral d'activités de science et technologie nucléaires (FNST), lequel fait progresser la recherche nucléaire à l'appui des mandats de base fédéraux, dont l'énergie propre, la santé et la non-prolifération. Lors de son lancement en septembre 2015, le gouvernement fédéral s'est engagé à verser 76 millions \$ par année au programme FNST pendant dix ans. Le programme vise à financer des travaux aux Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC) à l'appui des responsabilités, des priorités et des rôles du gouvernement fédéral en collaboration avec 13 ministères et organismes fédéraux, tout en maintenant les capacités et l'expertise nécessaires aux LNC. Le plan de travail du programme est divisé en cinq thèmes de recherche : incidences de la radiation sur les êtres vivants; sécurité, non-prolifération et lutte contre le terrorisme; préparation aux situations d'urgence et intervention en cas d'urgence; technologies nucléaires; gestion des déchets.

## Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
Les intervenants investissent dans les S et T afin de relever les défis environnementaux	Montant des investissements des intervenants dans les S et T en vue de relever les défis environnementaux	Hausse de <b>5 %</b> par rapport à la moyenne de la période précédente de cinq ans	31 mars 2018	<b>Atteint</b>	<b>11 %</b>	<b>11 %</b>

Les évaluations sont basées sur les données les plus récentes au moment du développement du rapport. Pour certains indicateurs, les évaluations pour les années précédentes ont été faites d'après l'information la plus récente.

Ressources financières budgétaires (dollars)<sup>5</sup>

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
219 965 182	219 965 182	81 401 428	77 567 268

## Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus 2017-2018	Nombre d'ETP prévus 2018-2019	Nombre d'ETP prévus 2019-2020
646	539	541

**Programme 2.3 : Gestion responsable des ressources naturelles****Description**

Une meilleure connaissance des risques pour l'environnement et des pratiques respectueuses de l'environnement contribue à prévenir et à réduire les impacts environnementaux de l'exploitation passée, présente et future des ressources naturelles. Les objectifs de ce programme sont de permettre aux ministères, aux organismes de réglementation et à l'industrie d'évaluer ces impacts, et d'exploiter, de surveiller et de maintenir les ressources de façon responsable. Ces objectifs sont atteints par la prestation d'évaluations et de connaissances fondées sur des données scientifiques fiables.

<sup>5</sup> Dans le cadre de ce programme, les initiatives Croissance propre et changements climatiques et Infrastructure verte doivent prendre fin le 31 mars 2018, et toute décision du gouvernement de renouveler ce financement se reflétera dans les documents futurs. L'Initiative sur les infrastructures fédérales, qui finance les améliorations apportées aux infrastructures gouvernementales comme les laboratoires, se termine le 31 mars 2018.

### Faits saillants de la planification

En 2017-2018, une priorité importante dans le cadre du programme Gestion responsable des ressources naturelles consistera à améliorer la compréhension et l'atténuation des effets cumulatifs de l'exploitation des ressources naturelles.

Dans ce but, RNCan produira de nouveaux outils de données massives en vue d'analyser les données sur l'observation de la Terre pour détecter les changements concernant l'eau et la masse terrestre; cette information aidera les Canadiens et les entreprises de ressources naturelles à mieux comprendre les répercussions de l'exploitation des ressources au fil du temps et servira pour les processus d'évaluation environnementale.

Le ministère réalisera aussi des études scientifiques sur les tremblements de terre provoqués par l'exploitation du gaz de schiste afin d'orienter les organismes de réglementation de l'énergie provinciaux et territoriaux et mènera un projet pilote afin d'évaluer le volume d'eau souterraine à l'aide de techniques de modélisation et de la technologie d'observation de la Terre. Les résultats seront mis à la disposition des autres ministères et paliers de gouvernement, des planificateurs et des spécialistes de l'utilisation des terres par l'entremise du Réseau d'information sur les eaux souterraines.

### Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
Les secteurs public et privé établissent des pratiques afin de réduire l'incidence environnementale sur les ressources naturelles	Nombre de nouvelles politiques, de nouveaux règlements ou d'autres outils de prise de décisions élaborés par les secteurs public et privé chaque année, y compris les mises à jour de ces politiques, règlements ou outils de prise de décisions	3 par année	31 mars 2018	Atteint	4	4



## Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
27 437 623	27 437 623	27 055 064	26 119 409

## Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus 2017-2018	Nombre d'ETP prévus 2018-2019	Nombre d'ETP prévus 2019-2020
186	184	185

**Programme 3.1 : Protection des Canadiens et des ressources naturelles****Description**

L'exploitation des ressources naturelles et les changements qui surviennent dans l'environnement comportent des risques pour la santé des humains, des ressources naturelles et de l'infrastructure. L'objectif de ce programme est de permettre aux autres ministères, aux collectivités et au secteur privé de gérer ces risques. RNCan atteint cet objectif en fournissant la réglementation et les connaissances nécessaires, en s'acquittant des responsabilités prévues par la loi et en s'assurant que la capacité appropriée est en place.

**Faits saillants de la planification**

En 2017-2018, à l'appui du plus vaste programme du gouvernement sur les changements climatiques, le programme Protection des Canadiens et des ressources naturelles concentrera ses efforts sur **l'adaptation aux changements climatiques** dans l'ensemble des régions et des secteurs de ressources naturelles.

Le Ministère tiendra conjointement à Halifax, en novembre 2017, la réunion sur la [Plateforme d'adaptation du Canada](#)<sup>xiii</sup> avec la

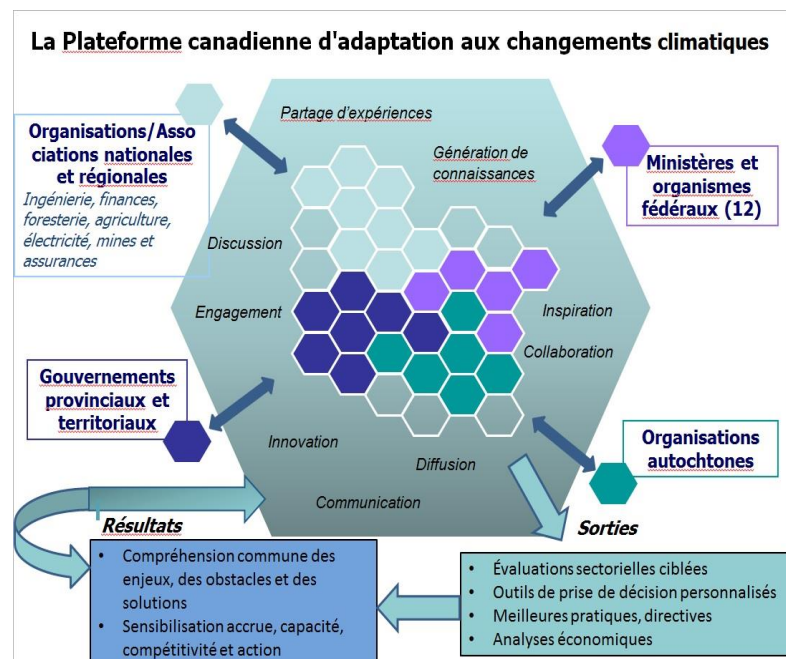


Table ronde pour la réduction des risques de catastrophe, en vue de favoriser les relations interdisciplinaires et d'améliorer l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les activités de réduction des risques de catastrophe.

Aussi, RNCan élaborera et partagera des **connaissances et les outils**,<sup>xiv</sup> fournira des données scientifiques et renforcera les capacités pour améliorer la résilience des collectivités et des infrastructures aux effets des changements climatiques dans le nord et sur les côtes du Canada. Ces connaissances aideront les Canadiens à déterminer et à établir les priorités quant aux activités en vue de mieux s'adapter au climat changeant.

De plus, RNCan continuera de mener des études scientifiques afin de soutenir la **sécurité maritime** dans le cadre du **Plan de protection des océans**.<sup>xv</sup> En 2017-2018, RNCan produira des cartes du plancher océanique afin de fournir des connaissances accrues sur les dangers naturels qui pourraient avoir des incidences sur les installations portuaires, sur la sécurité des pétroliers et en vue de la prévention des déversements de pétrole sur la côte de la C.-B. Le Ministère élaborera également des cartes des plaines inondables pour le Canada, en partenariat avec Sécurité publique Canada et d'intervenants d'urgence, afin d'améliorer les plans

## MESURES EFFICACES CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Dans le cadre de son travail d'adaptation aux changements climatiques, RNCan procédera en 2017-2018 à la prochaine **évaluation nationale des effets des changements climatiques** et lancera un appel de propositions de projets à l'appui de la **résilience et l'adaptation**.

Ce travail aidera les collectivités de l'ensemble du Canada à améliorer leur compréhension des effets des changements climatiques sur leur environnement local, ce qui permettra la planification et la prise de décisions plus éclairées en ce qui a trait à l'adaptation et à la résilience au climat.



## SÛRETÉ ET SÉCURITÉ ACCRUES POUR LES CANADIENS

Les activités scientifiques de RNCan sont à la base des systèmes de surveillance cruciaux qui avertissent lors de dangers comme des inondations, des tremblements de terre et des feux de forêt qui menacent nos collectivités et l'infrastructure essentielle (p. ex., distribution d'électricité et télécommunications). En particulier, les priorités de RNCan en 2017-2018 englobent :

- assurer le soutien du **Plan de protection des océans**, en faisant la promotion de la sécurité maritime par une connaissance accrue des risques liés au plancher océanique;
- faire progresser la **Stratégie canadienne en matière de feux de forêt** en coopération avec les provinces et les territoires.

d'intervention d'urgence et informer les décisions sur l'utilisation des terres.

En 2017-2018, RNCan travaillera également en collaboration avec les provinces et les territoires à la poursuite de la mise en œuvre de la **Stratégie canadienne en matière de feux de forêt**, en mettant l'accent sur une meilleure évaluation des risques de feu de végétation, les progrès pour la lutte contre les incendies et la réduction des risques. Cette initiative comprendra des efforts en vue de mieux comprendre les effets des changements climatiques sur l'activité de feux de végétation, d'améliorer l'information disponible pour les organismes de gestion des incendies et les premiers intervenants, ainsi que d'élaborer des solutions scientifiques qui aideront à diminuer le risque de feu de végétation pour les collectivités forestières.

RNCan parachèvera quatre années d'expériences visant à évaluer la viabilité des interventions précoces contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Le Ministère aidera les collectivités à faire face à l'impact de l'agrile du frêne au moyen de stratégies visant à en ralentir la propagation et à en réduire l'impact, en plus de leur fournir des outils pour mieux détecter les nouvelles espèces exotiques. Le Ministère poursuivra également ses efforts de recherche pour comprendre la dispersion du dendroctone du pin ponderosa dans l'Ouest canadien, ce qui éclairera les efforts interprovinciaux visant à en ralentir la propagation.

En 2017-2018, RNCan lancera l'Initiative du guichet unique pour son Système de gestion des licences pour les explosifs, ce qui remplacera graduellement l'actuel système de dossiers sur papier et sera pratique pour les parties intéressées, car elles pourront faire une demande et payer leurs licences, permis et certificats en ligne.

### Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
Les gouvernements, les collectivités et le secteur privé gèrent les risques et les possibilités en matière de ressources naturelles, d'infrastructures et de santé humaine	Nombre d'évaluations du risque (changement climatique, géorisques, autres), de politiques, de règlements, de normes (codes), de lignes directrices ou de plans élaborés en se fondant sur des renseignements ou des services de RNCan	5 par année	31 mars 2018	Indicateur de rendement n'existait pas en 2013-2014	10	8

	Nombre de collaborations actives avec les secteurs public et privé sur la gestion des risques pour les personnes, les ressources naturelles et les infrastructures	6 ententes de collaboration	31 mars 2018	3	6	6
--	--	-----------------------------	--------------	---	---	---

Ressources financières budgétaires (dollars)<sup>6</sup>

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
70 418 079	70 418 079	59 079 852	58 383 883

## Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus 2017-2018	Nombre d'ETP prévus 2018-2019	Nombre d'ETP prévus 2019-2020
414	404	403

**Programme 3.2 : Information sur la masse terrestre****Description**

Les secteurs public, universitaire et privé, ainsi que la population canadienne, s'appuient sur de l'information complète, à jour et accessible sur la masse terrestre pour prendre des décisions socioéconomiques et environnementales éclairées. Ce programme offre un accès libre au cadre fondamental et au système d'information géomatique du Canada, y compris le positionnement tridimensionnel exact, des images satellites à haute résolution et autres produits de télédétection, des levés officiels (frontières), des services de cartographie et d'autres applications d'analyse. De plus, il fournit du soutien logistique dans le Nord et une surveillance réglementaire d'un cadre robuste de système de propriété des terres du Canada.

<sup>6</sup> Dans le cadre de ce programme, l'initiative sur les infrastructures fédérales, qui a financé des améliorations des infrastructures gouvernementales comme les laboratoires, se termine le 31 mars 2018.

### Faits saillants de la planification

Les cartes et les outils du système de positionnement global (GPS) sont des outils que les citoyens, les entreprises et les gouvernements utilisent chaque jour. RNCan fournit la science et la technologie de la mesure pour les outils GPS (des téléphones intelligents à l'évaluation des risques de tremblement de terre) et des cartes en ligne adaptées à un [quadrillage de référence tridimensionnel](#) (latitude, longitude et élévation)<sup>xvi</sup> utilisé sur la masse terrestre du Canada et en zone extracôtière. En 2017-2018, le programme Information sur la masse terrestre élaborera une stratégie nationale pour répondre à la demande de précision accrue des utilisateurs du GPS.

### AMÉLIORATION DES RELATIONS AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES

L'une des priorités du gouvernement du Canada est de favoriser le renouvellement de la relation avec les peuples autochtones du Canada.

RNCan assure l'exactitude des limites liées aux droits fonciers sur les réserves des Premières nations et les terres territoriales à l'aide de son système de réalisation et d'administration de levés des limites territoriales et des propriétés légales.

Ce travail est à l'appui de l'autonomie gouvernementale et de l'autodétermination économique des peuples autochtones et fournit les connaissances fondamentales pour l'administration des terres, y compris l'amélioration des habitations et de l'infrastructure, tout en favorisant les aspirations des collectivités relativement à l'utilisation des terres.

Le Ministère continue d'accroître la rapidité, l'exactitude et la précision de l'information fournie par son infrastructure satellitaire afin d'offrir plusieurs couches d'information de ses cartes en ligne afin de représenter des éléments comme l'infrastructure, la géographie, les noms de lieux, la glace et les rivages, et les ressources naturelles. RNCan est également responsable de générer l'imagerie géologique avancée du territoire canadien, incluant ce qui se trouve sous terre ou sous l'eau, comme le lit de roches, le pergélisol, le plancher océanique et les limites du plateau continental.

Le Ministère travaille en collaboration avec les peuples autochtones, les provinces et les territoires, et d'autres ministères fédéraux. Les autorités publiques utilisent les cartes en ligne de RNCan pour planifier l'utilisation des terres et évaluer les possibles effets environnementaux. Les cartes en ligne jouent également un rôle crucial pour les premiers intervenants en vue de les aider pour l'atténuation des dangers et pour la planification et l'intervention d'urgence, de même que pour les Forces armées à l'appui de leurs opérations. Au fil du temps, les données cartographiques accumulées par RNCan peuvent également servir à analyser les effets des changements climatiques ou de l'exploitation des ressources naturelles sur l'eau ou le sol. L'information cartographique de RNCan est également importante pour les investisseurs dans l'énergie et les mines afin qu'ils puissent cibler leurs activités d'exploration. Elle sert également pour les revendications du Canada pour les ressources naturelles du plancher océanique et du

sous-sol de son plateau continental étendu, que l'on considérerait autrement comme étant dans les eaux internationales.

RNCan augmentera **l'information sur la masse terrestre qui est mise à la disposition de la population** par l'entremise des plates-formes [GéoBase<sup>xvii</sup>](#) et [Cartes ouvertes<sup>xviii</sup>](#) et continuera de s'assurer que les Canadiens ont accès à des données cartographiques, d'imagerie satellitaire et de levés qui sont exactes et font autorité. L'information et les données de RNCan sur la masse terrestre sont utilisées par les gouvernements, les entreprises privées et les Canadiens en vue de prendre des décisions éclairées sur l'utilisation et l'exploitation durable des terres.

Avec son [Programme du plateau continental polaire<sup>xix</sup>](#), RNCan offrira de l'aide et coordonnera le soutien logistique pour la recherche scientifique dans la région de l'Arctique et contribuera à assurer la souveraineté du Canada.

### Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
Des intervenants découvrent des actifs de données géospatiales et y accèdent afin d'éclairer la prise de décisions, l'établissement de rapports, les activités opérationnelles et la recherche	Satisfaction en ce qui concerne la découverte d'actifs de données géospatiales et l'accès à ceux-ci	Amélioration du niveau de satisfaction générale par rapport à la période de déclaration précédente en ce qui concerne la découverte d'actifs de données géospatiales et l'accès à ceux-ci	31 mars 2018	Indicateur de rendement n'existait pas en 2013-2014	Indicateur de rendement n'existait pas en 2014-2015	Indicateur de rendement n'existait pas en 2015-2016
Les secteurs public et privé et le milieu universitaire utilisent de l'information géomatique fiable et précise du gouvernement du Canada pour prendre des décisions	Preuves montrant que les activités du Système d'arpentage des terres du Canada répondent aux besoins des intervenants (sur une échelle de 1 à 10)	<b>8</b>	31 mars 2018	Indicateur de rendement n'existait pas en 2013-2014	Indicateur de rendement n'existait pas en 2014-2015	Indicateur de rendement n'existait pas en 2015-2016

Les clients du Programme du plateau continental polaire (PPCP) reçoivent le soutien logistique rentable nécessaire pour procéder à des travaux sur le terrain en toute sécurité dans régions arctiques et subarctiques du Canada	Degré de satisfaction des clients à l'égard de la gamme, de la qualité et du coût du soutien reçu	<b>85 %</b> des clients sont satisfaits ou très satisfaits	31 mars 2018	Indicateur de rendement n'existait pas en 2013-2014	Indicateur de rendement n'existait pas en 2014-2015	<b>90 %</b>
Des gouvernements et autres intervenants de programme peuvent accéder à un ensemble d'actifs de données géospatiales à jour et complets	Pourcentage de collectes de données essentielles sur la masse terrestre dont la couverture est renouvelée	<b>15 %</b> de toutes les collectes de données sont mises à jour ou nouvellement produites.	31 mars 2018	Indicateur de rendement n'existait pas en 2013-2014	Indicateur de rendement n'existait pas en 2014-2015	Indicateur de rendement n'existait pas en 2015-2016

## Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
49 150 177	49 150 177	45 914 237	46 185 753

## Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus 2017-2018	Nombre d'ETP prévus 2018-2019	Nombre d'ETP prévus 2019-2020
386	378	377

Les renseignements sur les programmes de niveau inférieur de RNCAN sont disponibles dans le [site Web de RNCAN<sup>xx</sup>](#) et dans l'[InfoBase du SCT<sup>xxi</sup>](#).

## Services internes

### Description

On entend par Services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les Services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution de programmes dans l'organisation, sans égard au modèle de prestation des Services internes du ministère. Les 10 catégories de service sont : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

### Faits saillants de la planification

Les Services internes de RNCAN poursuivront les efforts entrepris en 2016-2017 pour aider le Ministère à faire avancer les engagements contenus dans la lettre de mandat du Ministre et les priorités du gouvernement du Canada, notamment dans les domaines suivants.

### Gouvernement ouvert et mobilisation du public

Dans le cadre de son programme de gouvernement ouvert, RNCAN passe à un modèle « priorité au numérique » en matière de communications et de mobilisation pour atteindre tous les Canadiens concernant les questions qui ont le plus d'importance pour eux. Accorder la priorité au numérique permet d'utiliser des outils des médias sociaux plus diversifiés pour atteindre un plus grand nombre de publics, mesurer l'adoption, réaliser une amélioration continue, répondre et faire participer la population en général à des conversations pertinentes sur les politiques.

Pour appuyer la diffusion de l'information scientifique par l'entremise du programme du gouvernement ouvert, RNCAN travaille avec ses partenaires fédéraux, y compris, AAC, le MPO, ECCC, Santé Canada, le Conseil national de recherches du Canada et l'Agence de la santé publique du Canada, à faire progresser la [Bibliothèque scientifique fédérale \(BSF\) primée](#).<sup>xxii</sup> En 2016-2017, la BSF a été lancée comme point d'accès unique aux fonds de bibliothèque de ses partenaires fédéraux (qui comprennent 80 000 cartes et 520 000 photos tirées des collections de RNCAN). En 2017-2018, ces collections seront mises à la disposition du public. À partir du site Web de la BSF et dans les catalogues des bibliothèques du monde entier, les publications et les documents de RNCAN pourront être consultés et téléchargés en ligne à partir d'un dépôt central.



## **Résultats et livraison**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique sur les résultats du CT, RNCan terminera l'élaboration de son nouveau Cadre ministériel des résultats (CMR) qui définit les responsabilités fondamentales d'un ministère, les résultats attendus et les indicateurs de rendement connexes. Afin d'appuyer ces efforts, en 2017-2018, RNCan mettra en œuvre les modifications nécessaires des systèmes financiers, de GI et de TI. Le Ministère utilisera également son nouveau Comité de mesure et d'évaluation du rendement pour superviser et orienter la mise en œuvre en cours du nouveau CMR.

Afin de faciliter l'amélioration de la qualité de la planification et de la production de rapports sur la prestation des résultats dans le cadre du nouveau CMR et sur les engagements de la lettre de mandat, le Ministère apportera également des améliorations à son infrastructure des données et mettra en place des mécanismes pour faire progresser et mesurer les efforts visant à expérimenter avec de nouvelles approches aux problèmes existants.

## **Effectifs et milieu de travail**

RNCan aspire à promouvoir une culture dans laquelle la santé mentale et le mieux-être sont favorisés dans tous les aspects du milieu de travail par la formation, la communication et la mobilisation. En 2017-2018, le Ministère élaborera une stratégie et un plan d'action pluriannuels en matière de santé mentale et de mieux-être en milieu de travail qui viseront à atténuer la stigmatisation des problèmes de santé mentale et à renforcer les mécanismes de soutien et comprendront des éléments clés de la Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail.

RNCan tirera parti des processus de dotation simplifiés et des améliorations apportées aux services de classification pour appuyer les responsables des activités. Des progrès continueront à être réalisés en matière de gestion des talents et de planification de la relève, en particulier en ce qui a trait au leadership et à la communauté scientifique, en mettant l'accent sur les groupes visés par l'équité en matière d'emploi. RNCan continuera à surveiller activement les problèmes liés à la paye et à fournir un soutien pour atténuer leur impact sur les employés.

**Modernisation de la GI/TI**

Afin d'appuyer son programme novateur en matière de technologie propre et de science des changements climatiques, RNCan améliorera sa capacité en calcul scientifique.

RNCan continue également à appuyer le programme pangouvernemental de transformation des TI. En 2017-2018, ceci consistera notamment à travailler en étroite collaboration avec Services partagés Canada afin de poursuivre le regroupement et la modernisation des centres de données, y compris ceux qui fournissent un accès 24 heures par jour, 7 jours sur 7, aux données qui appuient les services d'urgence. Ce travail comprend également des mises à jour à l'échelle du système pour améliorer la résilience de la cybersécurité de RNCan.

Ressources financières budgétaires (dollars)<sup>7</sup>

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
138 006 496	138 006 496	113 341 893	112 293 536

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus pour 2017-2018	Nombre d'ETP prévus pour 2018-2019	Nombre d'ETP prévus pour 2019-2020
922	882	888

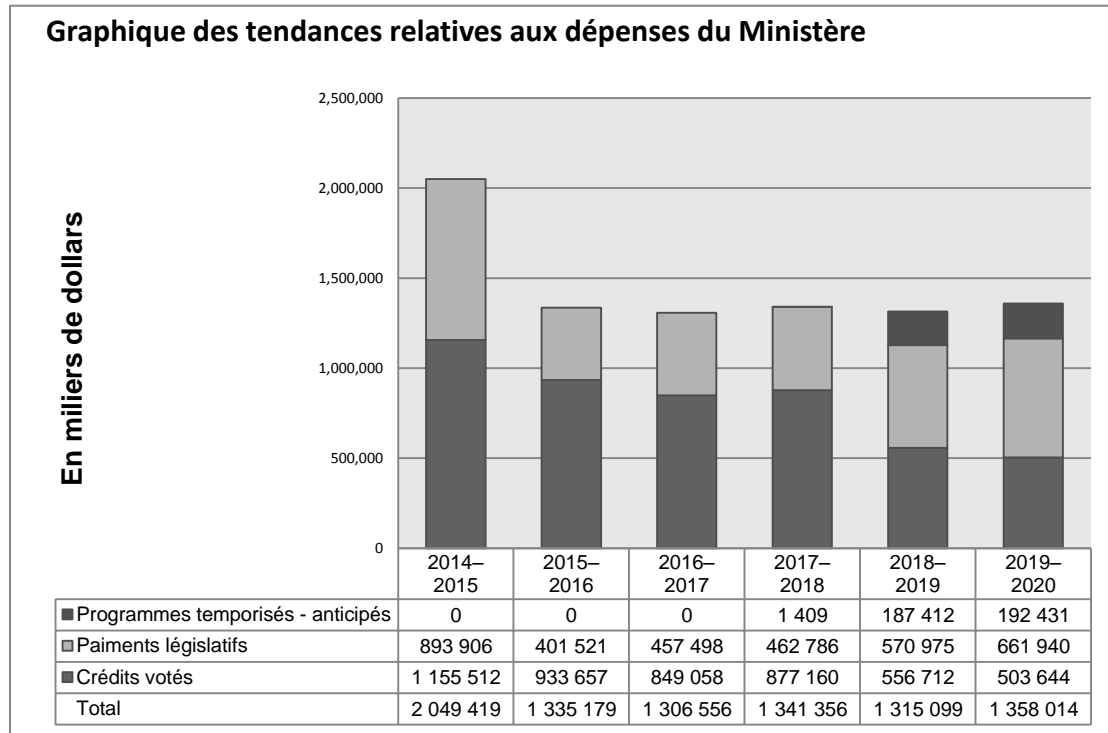
---

<sup>7</sup> L'initiative sur les infrastructures fédérales, qui a financé des améliorations des infrastructures gouvernementales comme les laboratoires, se termine le 31 mars 2018.

## Dépenses et ressources humaines

### Dépenses prévues

Graphique des tendances relatives aux dépenses du Ministère



## Sommaire de la planification budgétaire pour les programmes et les Services internes (dollars)

Programmes et Services internes	Dépenses pour 2014-2015	Dépenses pour 2015-2016	Dépenses prévues pour 2016-2017	Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
1.1 : Accès au marché et diversification	61 566 240	75 927 073	71 515 082	60 190 597	60 190 597	35 202 474	27 967 075
1.2 : Innovation menant à de nouveaux produits et procédés	71 707 214	93 375 233	90 043 988	109 154 844	109 154 844	39 171 754	37 607 582
1.3 : Investissement dans les secteurs des ressources naturelles	60 589 504	68 270 162	71 622 060	73 163 653	73 163 653	67 873 990	59 380 256
1.4 : Programmes législatifs – zones extracôtières de l'Atlantique	837 746 067	347 989 273	397 280 759	408 998 253	408 998 253	521 471 910	612 961 306
2.1 : Pratiques écoénergétiques et sources d'énergie à plus faible émission de carbone	291 745 439	211 012 423	193 050 061	183 461 546	183 461 546	137 174 523	107 117 070
2.2 : Innovation technologique	151 832 220	143 620 407	150 077 078	219 965 182	219 965 182	81 401 428	77 567 268
2.3 : Gestion responsable des ressources naturelles	267 570 932	121 598 627	27 431 527	27 437 623	27 437 623	27 055 064	26 119 409
3.1 : Protection des Canadiens et des ressources naturelles	65 692 439	73 709 947	80 886 772	70 418 079	70 418 079	59 079 852	58 383 883
3.2 : Information sur la masse terrestre	78 469 116	74 110 670	66 130 847	49 150 177	49 150 177	45 914 237	46 185 753
<b>Total partiel</b>	<b>1 886 919 171</b>	<b>1 209 613 815</b>	<b>1 148 038 174</b>	<b>1 201 939 954</b>	<b>1 201 939 954</b>	<b>1 014 345 232</b>	<b>1 053 289 602</b>
Services internes	162 499 616	125 564 854	158 517 783	138 006 496	138 006 496	113 341 893	112 293 536
<b>Total</b>	<b>2 049 418 787</b>	<b>1 335 178 669</b>	<b>1 306 555 957</b>	<b>1 339 946 450</b>	<b>1 339 946 450</b>	<b>1 127 687 125</b>	<b>1 165 583 138</b>

Pour les exercices 2014-2015 et 2015-2016, les chiffres représentent les dépenses réelles rapportées dans les Comptes publics alors que pour 2016-2017, ils représentent les dépenses projetées jusqu'à la fin de l'exercice. Entre l'exercice 2014-2015 et celui de 2016-2017, les dépenses de RNCan ont diminué de manière importante, principalement en raison de la réduction des paiements législatifs effectués au titre des accords sur les ressources extracôtières de l'Atlantique, du transfert des responsabilités relatives au Programme des responsabilités nucléaires héritées et à l'Initiative de la région de Port Hope à Énergie atomique du Canada Limitée, et de la réduction des dépenses pour les programmes de contribution écoÉNERGIE pour les biocarburants et l'Initiative écoÉNERGIE sur l'innovation. Ces réductions ont été légèrement compensées par la mise en œuvre de l'Initiative sur les infrastructures fédérales et les initiatives du Budget 2016.

La hausse entre les dépenses projetées pour 2016-2017 et les dépenses prévues pour 2017-2018 est principalement attribuable aux hausses prévues liées aux accords sur les ressources extracôtières de l'Atlantique et à la mise en œuvre des initiatives du Budget 2016. Ces hausses ont été légèrement compensées par le transfert des responsabilités relatives à Technologies du développement durable Canada, par la diminution des profils de financement de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, de l'Initiative sur les infrastructures fédérales et du système de surveillance sismique, ainsi que par la fin de la Commission d'établissement des soldats et du programme écoÉNERGIE pour les biocarburants.

Les chiffres pour la période 2017-2018 à 2019-2020 représentent les dépenses totales prévues, c'est-à-dire les fonds pour appuyer les activités de programme de RNCan. Les dépenses prévues au niveau des crédits votés sont en baisse, principalement en raison de la diminution du profil de financement de grandes initiatives (p. ex., écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable) et de la fin de certains programmes majeurs, notamment prenant fin :

En 2017-2018 :

- Croissance propre et changements climatiques;
- Initiative sur les infrastructures fédérales;
- Infrastructure verte;
- Programme d'innovation forestière et Programme de développement des marchés;
- Investissements dans la transformation de l'industrie forestière.

En 2018-2019 :

- Sécurité de classe mondiale pour les navires-citernes;
- Stratégie provisoire – Examen des processus d'évaluation environnementale;
- Renforcement de la participation des autochtones à l'aménagement de l'infrastructure énergétique de la côte ouest.

Les dépenses prévues au niveau des autorisations législatives augmentent, principalement en raison des accords sur les ressources extracôtières de l'Atlantique. Les paiements législatifs exigés en vertu de ces accords dépendent principalement du prix du pétrole et du gaz, de leur niveau de production et des impôts sur les bénéfices prévus pour les activités en mer. Cette hausse est fondée sur des prévisions de modèles économiques du Ministère élaborées à l'automne 2016.

Les renouvellements prévus sont inclus dans le graphique pour donner un aperçu plus réaliste de l'avenir du Ministère, mais sont assujettis aux décisions du gouvernement en matière de prolongement, de réduction ou d'augmentation de financement. Les résultats de ces décisions seront reflétés dans les prochains exercices budgétaires et budgets des dépenses du Ministère

## Ressources humaines planifiées

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les programmes et Services internes (équivalents temps plein ou ETP)

Programmes et Services internes	Équivalents temps plein pour 2014-2015	Équivalents temps plein pour 2015-2016	Équivalents temps plein prévus pour 2016-2017	Équivalents temps plein prévus pour 2017-2018	Équivalents temps plein prévus pour 2018-2019	Équivalents temps plein prévus pour 2019-2020
1.1 : Accès au marché et diversification	250	254	283	267	242	235
1.2 : Innovation menant à de nouveaux produits et procédés	296	313	316	289	255	252
1.3 : Investissement dans les secteurs des ressources naturelles	398	399	410	395	394	391
1.4 : Programmes législatifs – zones extracôtières de l'Atlantique	0	0	0	0	0	0
2.1 : Pratiques écoénergétiques et sources d'énergie à plus faible émission de carbone	278	264	274	252	162	163
2.2 : Innovation technologique	635	665	651	646	539	541
2.3 : Gestion responsable des ressources naturelles	247	244	196	186	184	185
3.1 : Protection des Canadiens et des ressources naturelles	478	474	442	414	404	403
3.2 : Information sur la masse terrestre	385	383	396	386	378	377
<b>Total partiel</b>	<b>2 967</b>	<b>2 996</b>	<b>2 968</b>	<b>2 835</b>	<b>2 558</b>	<b>2 547</b>
Services internes	946	940	909	922	882	888
<b>Total</b>	<b>3 913</b>	<b>3 936</b>	<b>3 877</b>	<b>3 757</b>	<b>3 440</b>	<b>3 435</b>

Pour les exercices 2014-2015 et 2015-2016, les chiffres représentent les ETP mentionnés dans le rapport des résultats ministériel, alors que pour 2016-2017, ils représentent les ETP projetés jusqu'à la fin de l'exercice. Le nombre total d'ETP de RNCan reste relativement stable entre 2014-2015 et 2016-2017.

Les chiffres pour la période 2016-2017 à 2019-2020 représentent le nombre d'ETP prévus pour appuyer les activités de programme de RNCan. La diminution des ETP prévus entre les exercices 2016-2017 et 2019-2020 s'explique principalement par la fin des grandes initiatives

En outre, à mesure que de nouvelles initiatives sont entreprises, des plans pour des besoins futurs seront ajustés en conséquence.

## Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir de l'information sur les crédits de RNCan consulter le [Budget principal des dépenses de 2017-2018](#).<sup>xxiii</sup>



## État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations de RNCan. Les prévisions des renseignements financiers concernant les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice afin de renforcer la responsabilisation et d'améliorer la transparence et la gestion financière.

Étant donné que l'état des résultats condensé prospectif est préparé selon la méthode de comptabilité d'exercice et que les montants des dépenses projetées et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du Plan ministériel sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses, il est possible que les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouve sur le [site Web de RNCan](#).<sup>xxiv</sup>

### État des résultats condensé prospectif

Pour l'exercice se terminant le 31 mars (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats projetés de 2016-2017	Résultats prévus pour 2017-2018	Écart (résultats prévus pour 2017-2018 moins résultats projetés de 2016-2017)
Total des dépenses	1 316 382 270	1 410 311 074	93 928 804
Total des revenus	33 096 993	38 465 077	5 368 084
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 283 285 277	1 371 845 997	88 560 720

L'augmentation des charges de l'ordre de 94 millions \$ entre les années s'explique principalement par les facteurs suivants :

- une augmentation de 80 millions \$ pour l'Innovation technologique liée, en grande partie, aux initiatives du Budget de 2016 pour un montant de 92.2 millions \$ qui incluent l'initiative de la Croissance propre et changements climatiques, pour le programme de technologies propres pour le pétrole et le gaz et le programme d'innovation technologique en matière d'énergie propre, et l'initiative de l'Infrastructure verte pour le programme de démonstration de projets d'infrastructure pour les véhicules électriques et

une diminution de 17.3 millions \$ liée au transfert des responsabilités relatives à Technologies du développement durable Canada au ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique Canada.

- une augmentation de 22 millions \$ pour l'Innovation menant à de nouveaux produits et processus liée, en grande partie, au montant de 14 millions \$ reporté de 2016-2017 à 2017-2018 pour le programme d'investissements dans la transformation de l'industrie forestière; et
- une diminution de 15 millions \$ pour l'Information sur la masse continentale liée, en grande partie, à la diminution du profil de financement de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Les tableaux qui représentent la répartition de l'ensemble des charges projetées de RNCan pour 2016-2017 et des charges prévues pour 2017-2018 de RNCan selon la comptabilité d'exercice sont accessibles sur le [site Web de RNCan](#).<sup>xxv</sup>

## Renseignements supplémentaires

### Renseignements ministériels

#### Profil organisationnel

**Ministre de tutelle :** L'honorable Jim Carr, C.P., député

**Première dirigeante :** Christyne Tremblay

#### Portefeuille ministériel :

- [Énergie atomique du Canada Limitée<sup>xxvi</sup> \(EACL\)](#);
- [Office national de l'énergie<sup>xxvii</sup> \(ONE\)](#);
- [Commission canadienne de sûreté nucléaire<sup>xxviii</sup> \(CCSN\)](#);
- [Office Canada — Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers<sup>xxix</sup>](#);
- [Office Canada — Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers<sup>xxx</sup> \(OCNEHE\)](#);
- [Administration du pipe-line du Nord<sup>xxxi</sup> \(APN\)](#); et
- Office de répartition des approvisionnements d'énergie (ORAE) (inactif).

#### Instruments habilitants :

- [Loi sur le ministère des Ressources naturelles \(L.C. 1994, ch. 41\)<sup>xxxii</sup>](#)
- [Loi sur les forêts \(L.R.C. 1985, ch. F-30\)<sup>xxxiii</sup>](#)
- [Loi sur les levés et l'inventaire des ressources naturelles \(L.R.C. 1985, ch. R-7\)<sup>xxxiv</sup>](#)
- [Loi sur l'efficacité énergétique \(L.C. 1992, ch. 36\)<sup>xxxv</sup>](#)

**Année de création :** 1994

## **Cadre de présentation de rapports**

Voici les résultats stratégiques et l'Architecture d'alignement des programmes de référence pour 2017-2018 de RNCan :

**1. Résultat stratégique :** Les secteurs des ressources naturelles canadiens sont concurrentiels à l'échelle mondiale

**1.1 Programme :** Accès au marché et diversification

**1.1.1 Sous-programme :** Accès aux marchés des minéraux et des métaux et diversification de ces marchés

**1.1.2 Sous-programme :** Accès aux marchés des produits forestiers et diversification de ces marchés

**1.1.3 Sous-programme :** Accès au marché énergétique et diversification de ce marché

**1.2 Programme :** Innovation menant à de nouveaux produits et procédés

**1.2.1 Sous-programme :** Innovation minière

**1.2.2 Sous-programme :** Innovation dans le secteur forestier

**1.2.3 Sous-programme :** Innovation géospatiale

**1.3 Programme :** Investissement dans les secteurs des ressources naturelles

**1.3.1 Sous-programme :** Investissement dans les minéraux

**1.3.2 Sous-programme :** Initiative géoscientifique ciblée

**1.3.3 Sous-programme :** Géocartographie de l'énergie et des minéraux

**1.3.4 Sous-programme :** Géoscience pour les nouvelles ressources énergétiques

**1.3.5 Sous-programme :** Initiative du Bureau de gestion des grands projets

**1.4 :** Programmes législatifs – zones extracôtières de l'Atlantique

**2. Résultat stratégique :** Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement

**2.1 Programme :** Pratiques écoénergétiques et sources d'énergie à plus faible émission de carbone

**2.1.1 Sous-programme :** Encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables

**2.1.2 Sous-programme :** Aide à la décision sur les énergies propres

**2.1.3 Sous-programme :** Carburants de remplacement pour le transport

**2.1.4 Sous-programme :** Efficacité énergétique

**2.2 Programme :** Innovation technologique

**2.2.1 Sous-programme :** Matériaux pour l'énergie

**2.2.2 Sous-programme :** Mines vertes

**2.2.3 Sous-programme :** Science et technologie de l'énergie propre

**2.3 Programme :** Gestion responsable des ressources naturelles

**2.3.1 Sous-programme :** La science des écosystèmes forestiers et son application

**2.3.2 Sous-programme :** Programme géoscientifique des eaux souterraines

**2.3.3 Sous-programme :** Études et évaluations environnementales

**2.3.4 Sous-programme :** L'information géospatiale pour la gestion responsable des ressources naturelles

**3. Résultat stratégique :** Les Canadiens ont l'information nécessaire pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles, et sont protégés contre les risques associés

**3.1 Programme :** Protection des Canadiens et des ressources naturelles

**3.1.1 Sous-programme :** Sécurité et sûreté des explosifs

**3.1.2 Sous-programme :** Matériaux et certification de sécurité et de sûreté

**3.1.3 Sous-programme :** La science des perturbations des forêts et son application

**3.1.4 Sous-programme :** Adaptation aux changements climatiques

**3.1.5 Sous-programme :** Géorisques et sécurité publique

**3.2 Programme :** Information sur la masse terrestre

**3.2.1 Sous-programme :** Information essentielle sur la géographie

**3.2.2 Sous-programme :** Les limites juridiques du Canada

**3.2.3 Sous-programme :** Soutien logistique sur le plateau continental polaire

**3.2.4 Sous-programme :** Convention des Nations Unies sur le droit de la mer

**4.1 Programme :** Services internes

Des renseignements sur les programmes de niveau inférieur de RNCan sont disponibles dans le site [Web de RNCan](#)<sup>xxxvi</sup> et dans l'[InfoBase du SCT](#).<sup>xxxvii</sup>

## Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires qui suivent sont disponibles dans le [site Web de RNCan](#).<sup>xxxviii</sup>

- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de cinq millions de dollars ou plus
- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de cinq millions de dollars
- ▶ Initiatives horizontales
- ▶ Évaluations à venir au cours des cinq prochains exercices
- ▶ Audits internes à venir au cours du prochain exercice
- ▶ Financement pluriannuel initial

## Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#).<sup>xxxix</sup> Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédérales connexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

## Coordonnées de l'organisation

Ressources naturelles Canada

580 rue Booth

Ottawa, Ontario

K1A 0E4

## Annexe : Définitions

### **architecture d’alignement des programmes (Program Alignment Architecture)**

Répertoire structuré de tous les programmes d’un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

### **cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)**

Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

### **cible (target)**

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu’une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

### **crédit (appropriation)**

Autorisation donnée par le Parlement d’effectuer des paiements sur le Trésor.

### **dépenses budgétaires (budgetary expenditures)**

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d’autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d’État.

### **dépenses législatives (statutory expenditures)**

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l’adoption d’une loi autre qu’une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

### **dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)**

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d’avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

### **dépenses prévues (planned spending)**

En ce qui a trait aux Plans ministériels et aux Rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s’entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1<sup>er</sup> février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s’ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu’il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de

justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

**dépenses votées (voted expenditures)**

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

**équivalent temps plein (full-time equivalent)**

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

**indicateur de rendement (performance indicator)**

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

**indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicator)**

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

**initiative horizontale (horizontal initiatives)**

Initiative dans le cadre de laquelle au moins deux organisations fédérales, par l'intermédiaire d'une entente de financement approuvée, s'efforcent d'atteindre des résultats communs définis, et qui a été désignée (p. ex., par le Cabinet ou par un organisme central, entre autres) comme une initiative horizontale aux fins de gestion et de présentation de rapports.

**plan (plans)**

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

**Plan ministériel (Departmental Plan)**

Fournit les renseignements sur les plans et le rendement attendu des ministères appropriés au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement au printemps.



**priorité (priorities)**

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

**priorités pangouvernementales (government-wide priorities)**

Aux fins du Plan ministériel 2017-2018, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c.-à-d. la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

**production de rapports sur le rendement (performance reporting)**

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

**programme (program)**

Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

**programme temporisé (sunset program)**

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

**Rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)**

Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

**rendement (performance)**

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

**Responsabilité essentielle (Core Responsibility)**

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une Responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

**résultat (results)**

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

**résultat ministériel (Departmental Result)**

Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Ils devraient subir l'influence des résultats des programmes, mais ils échappent généralement au contrôle direct des ministères.

**résultat stratégique (Strategic Outcome)**

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

**Structure de la gestion, des ressources et des résultats (Management, Resources and Results Structure)**

Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

## Notes en fin d'ouvrage

- i Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/cadre-pancanadien.html>
- ii Arpenteur général, <https://www.rncan.gc.ca/sciences-terre/geomatique/arpentage-terres-canada/arpenteur-general/10877>
- iii Plan de protection des océans, <https://www.tc.gc.ca/fra/plan-protection-oceans.html>
- iv Liste des lois et des règlements, <http://www.rncan.gc.ca/lois-reglements/60>
- v Loi sur le ministère des Ressources naturelles, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-20.8/>
- vi Loi sur les levés et l'inventaire des ressources naturelles, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-7/>
- vii Loi sur les forêts, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-30/>
- viii Loi sur l'efficacité énergétique, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/e-6.4/>
- ix. Lettres de mandat, <http://pm.gc.ca/fra/lettres-de-mandat>
- x Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/cadre-pancanadien.html>
- xi Constellation RADARSAT, <http://www.asc-csa.gc.ca/fra/satellites/radarsat/default.asp>
- xii GEM : La géocartographie de l'énergie et des minéraux, <http://www.rncan.gc.ca/sciences-terre/ressources/programmes-federaux/geocartographie-energie-mineraux/18216>
- xiii Plateforme canadienne d'adaptation aux changements climatiques, <http://www.rncan.gc.ca/environnement/impacts-adaptation/plateforme-adaptation/10028>
- xiv Base de données GEOSCAN, <http://geoscan.rncan.gc.ca/geoscan-index.html>
- xv Plan de protection des océans, <https://www.tc.gc.ca/fra/plan-protection-oceans.html>
- xvi Le système canadien de référence spatiale, <http://www.rncan.gc.ca/sciences-terre/geomatique/systemes-reference-geodesique/9053>
- xvii GéoBase, <http://www.geobase.ca/>
- xviii Cartes ouvertes, <http://ouvert.canada.ca/fr/cartes-ouvertes>
- xix Programme du plateau continental polaire, <https://www.rncan.gc.ca/le-nord/program-du-plateau-continental-polaire/plateau-continental-polaire/10004>
- xx Sous-programmes, <https://www.rncan.gc.ca/plans-rapports-rendement/pm/2017-18/19299>
- xxi. InfoBase du SCT, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- xxii Médailles des prix de distinctions 2016, [http://www.gtec.ca/ottawa/wp-content/uploads/GTEC\\_DistinctionAwards\\_Medalists\\_2016.pdf](http://www.gtec.ca/ottawa/wp-content/uploads/GTEC_DistinctionAwards_Medalists_2016.pdf)
- xxiii. Budget principal des dépenses de 2017-2018, <http://www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/finances/pgs-pdg/gepme-pdgbpd/index-fra.asp>
- xxiv État des résultats condensé prospectif, <https://www.rncan.gc.ca/plans-rapports-rendement/772>
- xxv Les tableaux présentant la distribution par programme, <https://www.rncan.gc.ca/plans-rapports-rendement/pm/2017-18/19362>
- xxvi Énergie atomique du Canada Limitée, <http://www.aecl.ca/fr/home/default.aspx>
- xxvii Office national de l'énergie, <http://www.neb.gc.ca/index-fra.html>
- xxviii Commission canadienne de sûreté nucléaire, <http://www.cnsccsn.gc.ca/fra/index.cfm>
- xxix Office Canada — Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers, <http://www.cnlopb.ca/news/nr20120921fr.php>
- xxx Office Canada — Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers, <http://www.cnsopb.ns.ca/>
- xxxi Administration du pipe-line du Nord, <http://apn.gc.ca/accueil>
- xxxii Loi sur le ministère des Ressources naturelles, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-20.8/>
- xxxiii Loi sur les forêts, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-30/>
- xxxiv Loi sur les levés et l'inventaire des ressources naturelles, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-7/>
- xxxv Loi sur l'efficacité énergétique, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/e-6.4/>
- xxxvi Sous-programmes, <https://www.rncan.gc.ca/plans-rapports-rendement/pm/2017-18/19299>
- xxxvii. InfoBase du SCT, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>

- 
- xxxviii Tableaux de renseignements supplémentaires, <https://www.rncan.gc.ca/plans-rapports-rendement/pm/2017-18/19271>
- xxxix. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>